



Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes  
de travail des Enfants

Pour un mieux être des enfants



Récépissé n° 2011-044/CAO/TGI-F/PF • ISSN 0796-8868

N° 14-15 • juillet 2014 • Prix : 300 FCfa

# Les Échos du Sahel

Journal régional d'informations, d'Intégration et de Développement • Tél. 40 77 77 18 • Fada N'Gourma

Puissions nous avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui ne peut l'être,  
la sagesse pour faire la différence entre les deux !

## Qui dit ou fait Mieux ?

Combien d'ONG, projets ou programmes de développement osent inviter autorités et services techniques à une visite de ses réalisations ? Îles de Paix a relevé le défi devant les bénéficiaires, avant de dire « adieu » à la commune de Yamba, le jeudi 19 juin 2014 et après avoir, au préalable, implicitement transmis le témoin du suivi aux autorités locales à travers une caravane de visite d'échantillons le vendredi 9 mai. [Lire p. 4](#)

## Les excès d'excès des policiers de Kocty

Dans l'exercice de son droit à réaliser des recettes, la municipalité s'appuie sur sa police. Rien de plus normal. Les choses peuvent cependant se gâter, pourrir, dégénérer et compliquer les relations lorsque la méthode présente des failles. Alors la police municipale se retrouve sur le banc des accusés. A cause d'elle Fada serait devenue une destination périlleuse pour tous étrangers : le camionneur traversant la ville ou le paysan venant de son village pour le marché du dimanche.

Accusation à tort ou à raison ? (Lire dossier page 19)

[Rencontre entre les commerçants et la douane à Bogandé](#)

**Valeur de référence douanière**

#

**valeur d'ambulance des motos**

La DR douane a fait face

aux commerçants de Bogandé

[Lire p. 7](#)



- Renforcer l'environnement juridique, institutionnel, économique et social des enfants.
- Réinsérer les enfants et jeunes vulnérables ou victimes dans le tissu économique.
- Améliorer l'offre et l'accès des pauvres aux services sociaux de base.

Le combat, depuis 2005, du Projet « Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des Enfants », communément appelé « Fonds Enfants ». Crée dans le cadre de la coopération au développement entre la République Fédérale d'Allemagne (RFA) et le Burkina Faso

« Fonds Enfants » s'est fait une place de charme dans le cœur de nombre incalculable de ménages dans la région de l'Est, dans la



province du Koulpeogo au Centre-est et dans 12 communes du Boulgou à travers le financement d'activités de promotion des droits de l'enfant et de la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

## Au nom du droit à l'éducation et à la santé et à l'épanouissement

...sur les traces de Fonds Enfants

**BOULANGERIE**  
BP 124  
**FADA**

**NUNGU**  
40 77 01 68  
**N'GOURMA**

**DIPEN**

Par Japhet Benyidoba

Suivi des finances publiques

## Formation des OSC et des médias sur le suivi des finances publiques : quid après le bla-bla-bla ?

**Renforcer les capacités d'organisation de contribuables pour les mieux outiller à interpeller les gouvernants sur les questions de gestion et répartition des ressources publiques, c'est certainement très bien. Renforcer leurs capacités opérationnelles ne serait pas moins bien.**

Du 3 au 6 juin dernier, le Centre d'informations, de formations et d'études sur le budget (CIFOEB) a conduit une session de formation à Fada N'Gourma sur le suivi des finances publiques au profit d'un panel des organisations de la société civile (OSC) et des médias de la commune de Fada. Le tandem Doanio Hermann, chargé de programme au CIFOEB et son collègue Kagambega Ousseni, gestionnaire comptable, assisté de Zougmore Adama, point focal local du CIFOEB ont, à cet effet, axé le renforcement des connaissances des participants sur deux pistes es-



Doanio Hermann

cant par avoir accès et, donc, savoir comment accéder à l'information budgétaire. Sur le terrain, cet exercice pour une gestion optimale et équitable des ressources publiques, relève non seulement de la volonté politique mais, aussi, de l'engagement des acteurs de la société civile et des médias. Le politique n'étant pas toujours fair-play, les OSC et les médias ont plutôt intérêt à maîtriser les instruments légaux et textes d'accès à l'information budgétaire. Le propos du CIFOEB a été de leur fournir des ingrédients d'ouverture des portes d'accès à l'information budgétaire.

Le tout n'est pas cependant d'accéder à cette information. Une fois la porte ouverte, il faut savoir faire usage utile de l'information budgétaire, disposer des capacités pour son exploitation efficiente. Doanio Hermann, ne se fait pas du souci sur la question, "nous sommes vraiment satisfait, non seulement du niveau de participation des représentants des OSC, des syndicats et des médias mais, nous sommes encore plus satisfait parce que de véritables engagements ont été pris pour le suivi budgétaire et, les acteurs vont vers l'élaboration d'un plan d'actions pour donner suite à cette formation". Elaborer un plan d'actions n'est pas sorcier. C'est d'avoir les moyens financiers et matériels pour traduire effectivement le plan en actions qui peut l'être. Il faudrait pour cela, un renforcement du renforcement des capacités pour changer les choses,



Kagambega Ousseni

sentielles : "les instruments légaux d'accès à l'information budgétaire" et, "l'intégrité et la transparence dans la passation des marchés publics". Deux pistes pour permettre à ces deux catégories d'acteurs de la décentralisation, de construire leur approche de la gestion des finances publiques sur des fondations solides. Les OSC comme les médias ont une mission de veille sur l'utilisation rationnelle de l'argent du contribuable par les gouvernants locaux et, ne sauraient bien si employer qu'en commen-



Une vue des participants

sortir du papier des rapports et cahiers du participant. Faire en sorte que l'essentiel de ce que les bailleurs consentent pour le renforcement des capacités, ne coule pas uniquement vers les frais de 4X4, frais d'attirail logistico-didactico-pédagogique, frais de perdiems, d'hôtel, carburant, pause-café-déjeuner. Faire autrement que les professionnels de la lutte contre la pauvreté qui font en sorte de se hâter de sortir eux-mêmes de la pauvreté avant la fin des programmes. Conséquence, on ne sait depuis quand des milliards de milliards sont déversés pour chasser la pauvreté sans enrichir les pauvres.

Avec la décentralisation, les officines qui opèrent dans le secteur du renforcement des capacités ne se comptent plus sur les doigts d'une main. Certaines sont même

passées spécialistes ou expertes du renforcement des capacités. Elles ont pignon sur rue parce que financièrement solide pour courir des milliers de kilomètres du 1er au 31 pour des ateliers de "renforcement des capacités", sans beaucoup se demander s'il n'est pas temps de passer à l'évaluation. Les experts du renforcement des capacités pourraient alors dire à leurs bailleurs que le renforcement des capacités a créé des professionnels des ateliers, les uns pouvant mener des trains de sénateurs parce que l'organisation des ateliers est un bon business, les autres parce que participer aux ateliers permet d'oublier son salaire. Les ateliers ont créé la race des chasseurs de perdiems. Le renforcement des capacités a fait et fait la fortune des libraires et restauratrices amis ou dealeurs. Le renforcement renforce partout sauf l'essentiel. Après le bla-bla-bla, il n'y a rien au bout, par défaut de capacité pour mettre en œuvre le bla-bla-bla. Parler est bien, faire est mieux. Le CIFOEB pourra-t-il sortir du rang ? Wait and see.◆

## Lisez et faites lire

### Les Echos du Sahel

**Conseil Supérieur de la Communication/CSC**

## Inauguration de la délégation régionale A la bonne heure !

En première heure, l'après-midi du mardi 16 juillet 2013, Béatrice Damiba, la présidente du CSC était passé au gouvernorat pour installer le représentant du Conseil supérieur de la communication (CSC) pour le compte de la province du Gourma. Aboubacar Thiombiano avait alors été présenté comme actif depuis novembre 2012, avant sa légitimation ce 16 juillet 2013. Fada N'Gourma devenait la 6<sup>e</sup> ville à recevoir un représentant de l'institution, après Banfora, Dédougou, Ouahigouya, Ziniaré et Tenkodogo. Seulement, Aboubacar Thiombiano, «les yeux et les oreilles» du CSC dans le Gourma, comme Béatrice Damiba aime appeler les représentants de l'institution, a continué de briller par sa discréption pour ne pas dire son absence. Combien de fois les professionnels des médias se sont demandés : «qui est-il, où le trouver, que fait-il, quel est son contact ?» Sa légitimation n'avait pas semble-t-il suffit à lui commander d'effectivement «se rapprocher» des médias.

Alors, «à la bonne heure !» souhaitons-nous, pour plus de proximité avec le CSC, puisque sa présidente Béatrice Damiba est revenue le vendredi 27 juin dernier pour, cette fois, inaugurer la délégation régionale de l'Est avec compétence sur deux (2) régions administratives, l'Est et le Centre-est. Certes, il s'est agi de l'inauguration d'un bâtiment, sans le personnel ni l'équipement mais, gageons que, très bi-

entôt le CSC sera enfin visible «proche». A la bonne heure !

Sans la RTB et Sidwaya, sans les correspondants des gros titres de la capitale, la région de l'Est, c'est tout de même quatre (4) radios privées à Fada, une (1) à Piéla, deux (2) à Bogandé, une (1) à Gayeri, deux (2) à Kantchari, une (1) à Diapaga ; et, côté presse écrite, le journal en langue guimacema «Labaali» et «Les Echos du Sahel». Suffisamment de quoi meubler le quotidien du CSC, sans compter les médias du Centre-est.◆

**Les Echos du Sahel**

Mensuel d'informations locales,  
d'Intégration et de Développement

+226 40 77 77 18

+226 70 33 24 16

+226 78 83 80 53

+226 76 42 65 10

BP. 145 Fada N'Gourma

Burkina Faso

Email : mbolovi@yahoo.fr

Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF

N°ISSN : 0796-8868

**Directeur de publication**

Guy-Michel BOLOUVI

**Conseil de la rédaction**

Justin LOMPO, NABA Yentema

**Rédaction**

Apollinaire Salembéré, Seghda Cyrille, Guy-Michel Bolouvi, Japhet Benyidoba, Philibert Yentangou Kawé Jos, Issaka Hervé Combaré.

**Conception graphique et Mise en page**

Les Echos du Sahel

## Le Conseil régional donne l'exemple

**L**e Conseil régional a eu le courage, le 6 juin dernier, de donner le premier, l'exemple d'un examen de ses comptes. Courage, voire témérité, quand on sait que le Conseil régional ne fait pas de recouvrement de recettes. Que pour cela, il est tributaire de l'efficacité des communes. Mais encore, une grande par-



Le PCR Louari Jean-Claude

tie de son budget dépend de la subvention de l'Etat. Celle-ci tombait dans l'escarcelle habituellement avant le 31 mars. Ce fut le cas jusqu'en 2012. En 2013, cette contribution de l'Etat est entrée en fin d'année, en début décembre et, cette année 2014, nous sommes au mois de juillet et elle se fait encore désirer. Autant dire que cela est de nature à plomber les chiffres. La revue à mi-parcours du budget et du PAI du Conseil régional intervient donc dans un contexte des moins favorables et c'est en cela que réside le mérite du PCR Louari Jean-Claude. En toute conscience et responsabilité, il reconnaît que «l'exercice n'est pas facile. Présenter ses résultats à mi-parcours, c'est faire face à ce qu'on est en train de faire et, entendre les concitoyens critiquer. Ce n'est pas toujours facile à encaisser». Il en fait pourtant une ordonnance : «il est bien que les collectivités s'inscrivent dans cette démarche et, nous avons pensé qu'il nous revenait de donner l'exemple». Au-delà du devoir de redevabilité de tout exécutif en situation de démocratie, il indique : «cet exercice permet de corriger là où il y a eu des insuffisances, de relancer les activités et d'interpeller les différents acteurs afin d'améliorer les performances». Il insiste : «c'est accepter qu'il y a des tares en interne et qu'il faut prendre des dispositions pour les corriger». Mais encore, constate-t-il, «très peu de citoyens savent qu'ils peuvent interpeller leurs acteurs locaux par rapport au

sujet de développement. Cet exercice permet donc de rappeler aux citoyens qu'ils peuvent interpeller l'exécutif des différentes collectivités afin qu'il rende compte du mandat qui lui est confié». Le PCR Louari Jean-Claude estime donc que «cette obligation de rendre compte aux populations qui ont voulu que nous soyons dans le conseil de la collectivité, est une habitude que nous devons acquérir avec le temps». Son devoir accompli, le PCR a formulé des remerciements à ses collaborateurs dans l'administration, aux conseillers régionaux, au PDRC et aux services techniques pour leur accompagnement, avec une mention spéciale pour Ouattara Arouna, le DREP (Directeur régional de l'Economie et du Plan) pour sa constante disponibilité. Le PCR n'a pas caché que le budget d'environ 300 millions, objet de la revue à mi-parcours, ne reflète pas la réalité. Avec les recouplements possibles, celle-ci doit en effet être de l'ordre du milliard de francs en tenant compte des chantiers que le PCR tient dans sa besace. (cf., Les Echos du Sahel n°11 de janvier 2014). De fait, pour des raisons essentiellement de discréction et d'efficacité, nombre de partenaires évitent le transit de leurs sous par le panier commun du Trésor. Le Conseil



Le DREP Ouattara Arouna

régional fait donc beaucoup plus au quotidien et, le PCR regrette même certaines lourdeurs inhérentes au fonctionnement des CT. Ne citons par exemple que la difficulté pour les commissions permanentes de travailler à leur propre rythme, faute de prise en charge, alors que chacun sait que, hors les conseillers de Fada où se trouve le siège social du Conseil régional, tous les autres membres n'y résident pas. Dans la pratique, les commissions permanentes ne peuvent se réunir qu'à la faveur des sessions du conseil régional et, c'est insuffisant pour un travail efficient. De source proche du Conseil régional, il se dit que le PCR a dû passer par une dérogation en fin d'année 2013 pour garantir le fonctionnement des commissions permanentes. Comme si sortir de l'argent pour réunir les commissions permanentes est une hérésie. Imaginez un gouvernement sans conseils de cabinets. Loin de toute frilosité, le PCR souhaite donc que cet exercice de redevabilité «puisse se renouveler, cela nous permettra de savoir où est-ce que nous en sommes». Pour lui, «savoir qu'on va passer à la barre va nous obliger va nous obliger à faire mieux».▲



Aboubacar Guinguina, le financier du conseil régional pendant son exposé

## Accroître le respect des droits des femmes Levée de rideau pour les droits des femmes

**C**omment parler de choses qui fâchent sans scandaliser autrement que pour faire faire prendre conscience que changer de comportement est possible ?

**L**a Coalition burkinabè pour les droits de la femme (CBDF) a choisi, entre autres canaux de communication de masse et de proximité d'éduquer par le théâtre-forum. En collaboration avec le comité de suivi de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la BBDF sillonne les provinces de la région de l'Est pour toucher jusqu'à ceux qui ne savent ni lire ni écrire, par la mise en scène de sujets sur des thèmes liés aux droits des femmes. Ce programme qui mobilise autant qu'il éduque en égayant et choquant les spectateurs, entre dans le cadre de la «vulgarisation et sensibilisation des populations de Fada N'Gourma sur la CEDEF». La Coalition burkinabè pour les droits de la femme (CBDF) mène cette campagne à travers des théâtres-fora dans les provinces de la région de l'Est depuis le mois de mars 2014. A chacune de ses escales la CBDF se concentre ainsi sur des messages de promotion des droits des femmes que les spectateurs doivent comprendre, accepter et adopter pour un changement envers la femme. Eduquer en amusant, est heureusement un exercice qu'une troupe comme celle de l'Association Todi Yaba pour la culture et le développement (ATCD) maîtrise. Elle en a donné la preuve en faisant sensation le vendredi 2 mai au secteur 3 de Fada. En un après-midi et, sans s'en rendre compte, la population a reçu plusieurs leçons sur les thèmes des violences conjugales, l'excision, le mariage forcé et/ou précoce, le VIH/SIDA. Après la prestation des artistes conduits par Oumar Tougouma les habitants du secteur ont allègrement participé au feed-back pour s'approprier le message induit, la moralité de la scène.

La tâche est ardue mais, la CBDF sait pouvoir compter sur la CEDEF pour un duo créateur surtout qu'il y a l'exigence de rester fidèle à l'aspect genre prôné par le programme de coopération de l'UNFPA. Rappelons que la Coalition burkinabè pour les droits de la femme regroupe quinze (15) ONG et associations conjuguant une grande diversité de compétences toutes dévouées à la cause du respect des droits des femmes au niveau national comme régional.▲

### Assainir c'est bien, le faire à temps est mieux.



**Gouverner dit-on, c'est prévoir, planifier, anticiper. Si on ne peut pas reprocher au maire Kocty d'entreprendre pour le bien-être des habitants de sa ville, il est en revanche coupable de toujours lancer ses chantiers en saison des pluies comme ici au secteur 7 où les travaux sur les caniveaux au lieu d'être les bienvenus ainsi que cela se devait, sont tout au contraire une nuisance de plus pour la population.**



Par Guy-Michel Bolouvi



*Si tu reçois un poisson, tu pourras manger un jour;  
si tu apprends à pêcher, tu mangeras toute ta vie !*

Désengagement de l'ONG "Îles de Paix" de la commune de Yamba

## Qui dit ou fait mieux ?

«J'ai envie de dire, qui dit mieux ou fait mieux ? Parce que, je ne connais pas une structure qui ait fait mieux que cela dans la commune de Yamba». Dixit, le président du Conseil régional (PCR) de l'Est, Louari Jean-Claude, enchanté par ce que Îles de Paix avait fait dans la commune de Yamba, sans tapage, discrètement mais efficacement et sans regarder à la dépense.

Plus de 2 milliards investis dans la commune depuis 2002 pour, comme le dit Nicolaas Bakker, le coordonnateur de l'ONG, «apprendre à la population à produire du riz plutôt que lui offrir un sac de riz».



Le PCR Louari Jean-Claude à la manœuvre au forage de Bonga

**L**e vendredi 9 mai dernier, soit 5 semaines avant le rendez-vous d'adieu avec la population de la commune de Yamba, le jeudi 19 juin, l'ONG belge «Îles de Paix» a convié les autorités régionale et provinciale à une visite sur site. Une cara-

vane pour voir plutôt que de se faire conter ses réalisations dans la commune de Yamba. Une visite commentée, d'un échantillon de chaque type de réalisation de l'ONG mais, encore, une occasion d'échanges avec les bénéficiaires directs pour, tout en découv-



vant la stratégie d'intervention de Îles de Paix, cerner l'impact sur leur quotidien et se projeter dans la gouvernance à venir des acquis. L'ONG souhaite, à cet effet, que par correspondance officielle ouverte, les autorités et responsables des services techniques lui adressent leurs appréciations et recommandations. Un retour de manivelle qui lui permettrait d'améliorer ses prestations dans ses nouvelles zones d'intervention : Diabo, Tibga, Gounghin et Baskouré. Ainsi que l'a sans cesse répété le PCR Louari Jean-Claude, tout au long de la visite, «l'objectif de cette caravane serait atteint avec l'engagement politique et technique des décideurs locaux pour un accompagnement des bénéficiaires dans la gestion pérenne des réalisations». Sur chaque site, le forage à Bonga, le bas-fond aménagé et l'école primaire à Sougoudou, le lycée départemental, l'abattoir et le parc de vaccination à Yamba, les commentaires et témoignages des bénéficiaires ont été fort édifiant sur tout ce que l'ONG leur a légué à travers des voyages d'études, leur implication dans tous les chantiers, les formations techniques, jusqu'à leur renforcement structurel en prévision du désengagement, avec notamment la mise en place de comités de gestion et d'exploitation des ouvrages. A chaque étape de la caravane, les bénéficiaires ont présenté eux-mêmes les ouvrages et décris le processus de réalisation et de gestion. Laissant les bénéfi-

ciaires présenter eux-mêmes les ouvrages, décrire le processus de leur réalisation et exposer leur méthode de gestion, l'équipe Îles de Paix chargée du programme de développement rural intégré à Yamba, permettait en même temps l'expression des capacités de la population à poursuivre, en toute responsabilité, sa sortie du tunnel de la pauvreté après le départ de l'ONG. Au pied du bas-fond aménagé de Sougoudou, où les femmes ont offert une collation de «zoom koom» aux visiteurs, la démonstration a été faite de la maturité et engagement de la population. Avec l'accompagnement de l'équipe Îles de Paix, 50 hommes et 10 femmes ont travaillé à l'aménagement de 3,4 hectares en 2011. De leur propre initiative, ils entreprennent une extension de la surface à 6,4 hectares par un aménagement supplémentaire. Un engouement soutenu par une assise stratégique : organisation des producteurs en groupement, en l'occurrence dénommé «Tienu bua» la volonté de Dieu en gulmacema ; séances d'entretien périodique des diguettes ; tenue d'AG et de rencontres statutaires des membres du bureau ; respect du calendrier culturel et de la bonne pratique des techniques agricoles ; adhésion à l'organisation faîtière des producteurs de riz, l'UDPRY, union départementale des producteurs de riz de Yamba.

Pour consolider la responsabilisation des bénéficiaires, l'équipe Îles de Yam-

**Dayamba Bendja, SG APE lycée de Yamba.**

**«Vraiment, on ne sait même pas comment féliciter Îles de Paix».**

Quand l'émotion vous étouffe, elle vous ôte l'éloquence comme cela est arrivé à Dayamba Bendja, le secrétaire général de l'association des parents d'élèves (A.P.E) du lycée départemental de Yamba. Recevant la caravane au lycée, il est resté sans voix mais, fidèle au parler locale pour dire : «on ne peut même pas féliciter Îles de Paix pour ce qu'elle a fait pour nous. Nos enfants devaient aller jusqu'à Fada pour le collège et, chaque jour, toi le père,

tu tiens un sac de mil derrière ton vélo, tu envoies, au bout d'une semaine on dit, c'est fini et, ton enfant est là-bas, on dirait son employé». Arrive Îles de Paix qui met fin au calvaire des parents et des enfants en construisant, équipant, hébergeant les enseignants. Yamba a désormais son complexe d'enseignement secondaire, son lycée comme on dit communément et, Dayamba Bendja confie «nous sommes tellement, tellement très, très, très

contents. Nous, on se plaint qu'Îles de Paix va quitter Yamba. Ce qu'Îles de Paix a fait pour nous, les écoles, les forages, les barrages, les ... ho ! Ça veut dire, c'est trop !» Il s'excuse de ne pouvoir trouver les mots justes : «c'est-à-dire, quand tu es trop content, il faut parler peu, faut pas aller loin. Même s'ils partent, nous, nous sommes derrière eux».

**Lompo Djenniagou, enseignant à la retraite, conseiller APE**  
**Gérer l'héritage**

«Yamba avait vraiment besoin d'un second et même d'un troisième cycle. Moi, je n'étais pas là mais, quand je suis venu, j'ai vu des retenues d'eau, des forages, des écoles dans les villages environnant et pas à Yamba centre uniquement, ... vraiment, Îles de Paix nous a beaucoup aidé. Maintenant, il faut que l'A.P.E mobilise les parents d'élèves et interpelle le conseil municipal pour que tout le monde s'implique dans la bonne gestion de tout cet héritage».





Nicolaas Bakker



et, la caravane organisée à l'attention des autorités politiques et des services techniques déconcentrés, n'est rien d'autre qu'une passation de témoin aux autorités locales. Nicolaas Bakker, le coordonnateur indique, en effet que «*Îles de Paix a fait des investissements importants, plus de 2 milliards, il ne s'agit pas de faire de la publicité mais, par cette caravane, d'inviter toutes les instances concernées à prendre le relais pour inscrire ces réalisations dans la durée*». Ainsi, après avoir joué sa partition, l'ONG s'en va, mais, non sans avoir recommandé «*l'île de paix Yamba*» à qui de droit. Le hasard faisant bien les choses, le

**Meda Jean Célestin**, représentant la direction régionale des enseignements secondaires et supérieur (DRESS)



### «**Îles de Paix a véritablement enlevé une grosse épine du pied des responsables de l'enseignement secondaire de la région de l'Est**»

Ce n'est pas un mensonge de dire que côté investissement dans les infrastructures d'accueil, au niveau de l'enseignement secondaire, il n'y a pas grand-chose. En revanche, et même si les paillottes restent à la mode, l'école primaire jouit d'une plus grande largesse et le flux des écoliers monte si vite que le niveau de l'enseignement secondaire, confiné dans la disette, ne peut suivre le rythme. Comme le constate Meda Jean Célestin, représentant la direction régionale des enseignements secondaires et supérieur (DRESS) à la caravane Îles de Paix, «*Ça crée forcément un goulot d'étanglement qui fait que tous les efforts fournis au niveau du primaire se retrouvent étouffés quand on arrive au niveau du secondaire. C'est un vrai problème. La solution pourrait peut-être venir avec le transfert du post-primaire qui est déjà effectif*». En attendant, il était bien heureux de visiter le lycée départemental de Yamba : «*Îles de Paix est vraiment à féliciter pour ce qu'elle a fait pour le secteur de l'éducation et de l'enseignement secondaire au niveau de la région de l'Est*». En effet soutient-il, «*cette réalisation de l'ONG Îles de Paix dans le département de Yamba, a été d'un grand apport pour le ministère et, principalement pour la direction régionale de l'Est. Au moment où l'ONG intervenait à Yamba pour y ériger un CEG, il se trouvait que cette localité était le seul département de la province du Gourma ne possédant pas d'établissement secondaire. Îles de Paix a véritablement enlevé une grosse épine du pied des responsables de l'enseignement secondaire de la région de l'Est. Depuis qu'Îles de Paix a érigé cette infrastructure, ce qui est intéressant, c'est qu'elle n'est pas venue réaliser juste des salles de classe et s'en aller. Il y a eu un accompagnement jusqu'à, tout récemment en 2013, avec l'édification du CEG en lycée départemental. Il y avait déjà le bloc administratif, quatre salles de classe, des logements pour les enseignants, des latrines et autres et, à la demande de la population, l'ONG est revenue en 2010-2011 ajouter quatre autres salles de classe, parce les classes de 6ème avaient des effectifs allant au-delà de 100 élèves. Suite à une nouvelle sollicitation de la population et de la direction de l'établissement, elle réalisait, de nouveau, quatre autres salles supplémentaires. Ça tombait tellement bien qu'à cette rentrée 2013-2014, le lycée départemental de Yamba a été reversé au niveau des établissements de la réforme. Ce qui veut dire que tous les élèves reçus au CEP ont d'office leur place en classe de 6ème. C'est ainsi que toutes les nouvelles salles que Îles de Paix venait de réaliser étaient réservées aux 6ème, faisant que cette année, l'établissement a eu jusqu'à quatre classes de 6ème. Ça tombait vraiment bien et on ne saurait remercier Îles de Paix à sa juste valeur*».

Malheureusement, indique-t-il, «la question d'engorgement reste d'actualité dans le département de Yamba, pour la demande de place des enfants qui quittent le CM2 pour intégrer le secondaire. La demande est assez énorme et, comme le disait le proviseur de l'établissement, les quatre classes de 6ème sont déjà dépassées et, à la rentrée prochaine, ce sera encore un casse-tête. Îles de Paix a fait une part énorme du chemin, il reste aux autorités, soit par l'organisation des parents d'élèves, soit par d'autres partenaires, de songer à intervenir pour accompagner le lycée départemental de Yamba qui, en plus du manque de salles de classe, connaît également un problème de manque de personnel enseignant. Il est vrai que c'est un problème général dans la région mais, pour Yamba, il faudra à la rentrée, veiller à augmenter le personnel enseignant».

témoin a été transmis en présence de la plus haute autorité régionale, le président du Conseil régional, Louari Jean-Claude, par ailleurs fils de la commune. La clôture du programme vécue dans une ambiance de fête reposait donc sur une fondation solide : la conscience des bénéficiaires de leur responsabilité et l'appui, au-delà de la caution morale du chef de canton, sa majesté Yendiéli, omniprésent et actif jusque sur le chantier des réalisations. A Yamba où la cuisine politique est loin d'être une référence enviable, l'engagement de l'autorité coutumière a été d'importance dans le succès du programme conduit par Îles de Paix d'avril 2002 au mois de juin 2014. Le départ de l'ONG Îles de Paix de la commune de Yamba a été festif, agrémenté par des prestations d'artistes, l'empereur Bissongo, Nindia Ouoba et le jeune Fils 1er d'une part et, rehaussé par la présence de nombreux invités, du personnel de l'antenne régionale d'Îles de Paix et d'une délégation de sa branche malienne conduite par Koudougou Ousseini, celui-là même qui avait eu le privilège de jeter les bases du programme à Yamba un jour d'avril 2002. La célébration du départ de l'ONG Îles de Paix de la commune de Yamba a défié la brume des séparations mélancoliques

## En bref Îles de Paix au Burkina



L'ONG Îles de Paix est entrée au Burkina Faso par le Namentenga en 1982 où elle travaille jusqu'en 2000 avant de venir s'installer à Fada N'Gourma et d'y ouvrir l'antenne régionale actuelle qui a supervisé, jusque-là, la mise en œuvre de 4 programmes : Tensobentenga-Yargo (2001-2010) dans le Kouritenga ; Toucountouna dans l'Atakora au Benin (2001-2013) ; Diapangou depuis 2004 et Yamba, tous en phase de désengagement. Îles de Paix se déploie dans d'autres communes à la faveur de deux nouveaux programmes en phase de démarrage. A Diabo et Tibga pour la période 2014-2016, pour l'adoption de pratiques agricoles innovantes et la Bonne gouvernance et, à Diabo, Tibga, Gounghin et Baskouré pour un programme de sécurité alimentaire de 2014 à 2017.

Dans les programmes en phase de désengagement, notamment à Diapangou et Yamba, l'ONG est intervenue sur trois grands axes : sécurité alimentaire, amélioration de l'accès de la population aux infrastructures de base et, amélioration de la bonne gouvernance locale. Bien que travaillant dans des espaces restreints mais, encore, dans l'ombre et la discréetion, Îles de Paix parvient comme à Yamba, à des résultats congratulés autant par les bénéficiaires directs que par les autorités.◆



Le lycée départemental de Yamba

parce que le parcours a été de qualité, construit sur des réalisations concrètes et utiles, inscrit dans la responsabilisation des bénéficiaires, la voie royale qui libère pour longtemps à défaut d'affranchir pour toujours.

### Le succès par l'action

Ousseini Koudougou, 1er chargé du programme Îles de Paix à Yamba, de 2001 à 2008 est également un témoin privilégié. Lorsque son rétroviseur lui renvoie des images de Yamba, il se voit en mars 2001



Ousseini Koudougou (à gauche) et Anselme Dabiré



diagnostic et voir s'il n'y a pas lieu d'élargir le champ, voir ce qu'on peut entreprendre avec cette communauté qui avait nombre de besoins». Bref, se résume-t-il, «c'est ainsi qu'on est parti d'un diagnostic vers la priorisation des activités qui pouvaient être menées». La particularité de Yamba, se souvient-il encore, «c'est que tout tournait autour de l'eau. L'eau pour les animaux, pour l'agriculture... D'où l'idée d'aller vers l'aménagement des bas-fonds qui étaient nombreux mais inexploités ; les forages pour donner de l'eau potable à la communauté et, tout un ensemble de projets qui pouvaient permettre aux gens d'avoir non seulement un bien-être et satisfaire leurs besoins alimentaires sur place». Aussi loin qu'il se souvienne encore, «les projets ont été mis en place, il y a eu une grosse adhésion de la communauté».

Au jour du désengagement, le 19 juin

**Louari Jean-Claude**, Président du conseil régional de l'Est



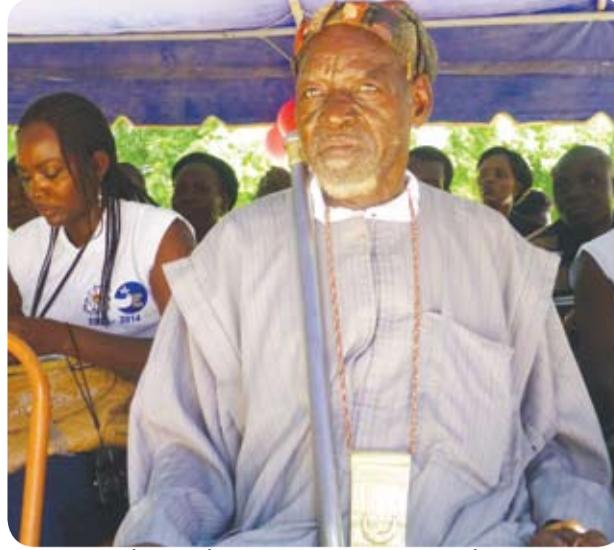
**«Je ne savais pas qu'elle avait fait autant pour Yamba»**

*(suite page 24)*

«Je salue l'initiative d'Îles de Paix d'organiser cette caravane afin de découvrir ce qui a été fait. Cette ONG fait un travail formidable dans un certain nombre de communes de la région mais, ce sont des réalisations qui ne sont pas toujours connues, pas toujours visibles pour les autorités. L'organisation de cette caravane a le mérite de permettre à tout le monde de voir par soi-même ce qui a été fait pendant 12 ans. J'ai été largement édifié. C'est vrai, je savais ce que faisait Îles de Paix mais, je ne savais pas qu'elle avait fait autant pour la commune de Yamba. 46 forages, plusieurs complexes scolaires, le lycée départemental, l'aménagement de bas-fonds pour une superficie de plus de 108 hectares, deux barrages, ... J'ai envie de dire qui dit mieux ou fait mieux parce que je ne connais pas une structure qui ait fait mieux que cela dans la commune de Yamba».

Alors dit le PCR, Louari Jean-Claude, déjà projeté dans l'avenir de la population après le départ de l'ONG, «nous sommes venus pour saluer ce travail, l'apprécier à sa juste valeur, encourager les populations à entretenir ce qu'elles ont eu, à prendre conscience que d'autres communes auraient souhaité bénéficier de la présence d'Îles de Paix mais, l'ONG ne peut être partout. Elles ont eu cette chance, il y a eu des réalisations, il leur revient d'assurer l'entretien afin de garantir la pérennité de tout ce qui a été fait».

Il indique donc, «nous sommes venus pour leur rappeler cette responsabilité qui est la leur et, remercier Îles de Paix et espérer les mêmes investissements dans les communes où elle va s'installer, notamment à Diabo et Tibga pour ce qui est de la région de l'Est». Le PCR est-il rassuré sur la capacité des populations à donner longue vie aux réalisations ? «Je dirai que je le suis partiellement. Je suis rassuré en ce qui concerne les bas-fonds. Sur le site visité, la population a, par elle-même, porté la surface aménagée de 3,4 à 6,4 hectares. Il y a donc la maîtrise de la technique et la volonté d'aller de l'avant. Ce sont des aménagements simplifiés et, les bénéficiaires ont montré qu'ils peuvent assurer la pérennité des ouvrages». En revanche, confie le PCR, «Je suis moins rassuré en ce qui concerne le barrage. J'ai des soucis parce qu'il y a une baisse des recettes par rapport à ce qui a été collecté l'année dernière. C'est pourquoi j'ai attiré l'attention des uns et des autres afin que les populations s'investissent». Et le PRC a une bonne appréhension des difficultés : «ce barrage de Sougoudou a coûté plus de 400 millions de francs CFA. C'est pas du gâteau et ce sont des ouvrages qui ont une durée de vie mais, au-delà, il y a les aléas climatiques ; il suffit d'une pluie exceptionnelle pour que cet investissement soit compromis». Alors indique Louari Jean-Claude, «nous encourageons les populations à payer les redevances dont il est question afin de leur permettre d'avoir un fonds assez solide pour supporter, par eux-mêmes, les petits dégâts et, se référer au conseil municipal pour les grands dommages et demander un accompagnement en apportant leur contribution». Il a un conseil gratuit : «tous les partenaires aujourd'hui demandent aux bénéficiaires d'apporter leur contribution et, il est toujours bon d'avoir quelque chose en réserve avant d'aller solliciter le concours des uns et des autres».



Sa majesté Yendiéli, le chef de canton : «dès le premier contact, il a offert gratuitement une parcelle pour la construction de la base opérationnelle de l'ONG»

2014, Ousseini Koudougou a fait le déplacement depuis le Mali où il coordonne le programme local d'Îles de Paix et il constate : «ce n'était pas évident au départ mais, avec l'effort des associations de producteurs et l'accompagnement du chef Yendiéli, beaucoup de choses a été réalisé». De fait, Dabiré Anselme, cinquième et dernier chargé de programme à Yamba avouera «le

*(suite page 24)*

## Signature de la 2ème convention

Swisscontact/commune de Fada N'Gourma



## Swisscontact renouvelle ses noces avec la commune de Fada

C'est avec une bonne heure de retard que la cérémonie a démarré, tout comme c'est avec un an de retard que ce rendez-vous se tient. Pas de panique cependant, Swisscontact signe pour la redynamisation des acteurs et des activités.

Les premières noces 2009-2012 entre la commune de Fada et la fondation suisse de coopération technique, Swisscontact, ont permis de baliser le terrain, de le démarquer également pour revenir avec des perspectives plus concrètes pour la «lutte contre la pauvreté des jeunes et des femmes dans la commune par la création d'emplois, à travers la mise en œuvre d'un processus de développement économique local (DEL)». Une convention contre l'immobilisme des idées et dans l'action. Le partenariat a eu le ventre mou en 2013 et a travaillé avec un point focal de substitution mais, le ménage Swisscontact - commune de Fada a survécu. Il est vrai, que la fondation suisse ne mise pas sur le chéquier mais sur les idées et, dans un milieu où accompagner veut dire banquer, il faut nécessairement pouvoir et savoir investir dans l'homme. Le tronçon 2013-2014 a donc été difficile à passer convient John Buchwalder, le directeur Swisscontact Burkina, arrivé aux affaires il y a quelques 8 mois, parce que : «il y avait des compréhensions différentes par rapport à l'apport de Swisscontact dans ce processus de développement économique local ; il y a des dynamiques qui avaient été initiées et n'étaient pas homogènes aux autres communes que nous appuyons et, nous avons réorganisé déjà nos stratégies au sein de Swisscontact pour repartir sur une nouvelle fondation». Pour ces noces 2014-2016, Swisscontact signe pour une institutionnalisation du DEL. Selon John Buchwalder, hôte à cette occasion du maire de Fada, Moumouni Kocty, il s'agit entre autres «d'accompagner des jeunes et des femmes dans la création de micro-entreprises individuelles ; de proposer un service d'accès aux marchés et la mise en place de dispositifs d'autofinancement ; d'accompagner les forces vives des communes dans l'écriture et le déploiement de stratégies DEL communales ; d'assurer progressivement un transfert des compétences des équipes terrain mises à disposition par Swisscontact auprès de la commune vers les agents communaux». Faisant le bilan des premières noces, le maire Moumouni Kocty a évoqué «135 porteurs de projets recrutés et appuyés dans la réalisation de leurs micro-entreprises ; 565 porteurs de projets et des prestataires locaux bénéficiaires de renforcement de capacités ; 702 acteurs locaux enregistrés aux ateliers rôles et tâches». Et le maire cite comme secteurs touchés : «les AGR et le petit commerce, l'élevage, l'agriculture, la transformation, la restauration, le secteur informel». John Buchwalder a promis d'aller «plus loin pour assurer la pérennité des services des communes aux jeunes et aux femmes du secteur privé».

**Moumouni Kocty**, maire de Fada N'Gourma

«Depuis 2009, nous sommes en partenariat avec Swisscontact et ce que j'apprécie, c'est la responsabilisation des acteurs, les porteurs de projets. Les accompagner dans la formulation et l'appropriation de leur projet, comme le maïeuticien le fait avec une femme à accoucher».



**John Buchwalder**, directeur de Swisscontact au Burkina Faso

«Swisscontact travaille dans deux domaines. C'est d'abord la formation professionnelle et notamment l'apprentissage dual qui a une portée nationale. Dans ce cadre, nous accompagnons des institutions nationales dans la sélection, le financement et le suivi dans l'apprentissage de type dual. Deuxièmement, dans le cadre du développement économique local, dont Fada fait partie depuis 2009, et où nous appuyons l'institutionnalisation du processus de développement économique local (DEL). Il s'agit de favoriser la création de micros entreprises individuelles de jeunes et de femmes et, supporter les acteurs économiques dans le développement de leurs activités. Nous ne constituons pas de fonds pour financer des projets. Swisscontact ne finance que les formations et accompagne techniquement les bénéficiaires dans l'écriture de leur projet à travers le groupe de travail».



au Sud-ouest, à Gaoua, Batié et Dano et, à l'Est, à Fada. La vision de Swisscontact d'ici à 2016 est de «mettre l'accent sur la région de l'Est et, notamment de s'étendre à deux nouvelles communes : Pama et Bogandé».

### De point focal à «président de groupe de travail»

A Swisscontact on ne parle plus de point focal ; désormais le représentant local est désigné «président du groupe de travail DEL». En l'occurrence pour le groupe de travail DEL de la commune de Fada (GT/DEL/Fada), le président est Diabry Hubert, le chargé de communication de la mairie. Lorsqu'on demande à connaître le contenu de sa mission ou la teneur du travail qui incombe au GT/DEL/Fada, il indique :

*«l'accompagnement du DEL se situe essentiellement à 4 niveaux : 1° le recrutement des porteurs de projets : toute personne qui a une idée de projet économiquement rentable, quel que soit le domaine, peut être éligible. 2° leur accompagnement en renforcement de capacités : formation en recherche de partenariat, gestion d'entreprise, management du secteur d'activité de leur projet, formulation et rédaction du projet. 3° mise en contact avec les institutions de microcrédits. 4° coaching dans la mise en œuvre du projet».*

L'initiative DEL est donc alléchante mais, encore faut-il connaître son existence. Diabry Hubert soutient : «chaque année, nous faisons ce que nous appelons des sensibilisations ; en commençant par en parler au niveau du conseil municipal, afin que les conseillers répercutent l'information dans les villages et secteurs de la ville de Fada. Ensuite, nous passons des communiqués dans les radios de la place et effectuons des sorties pour une information de proximité dans ce que nous appelons les gros villages tels Natiaboani, Namoungou, Tanwalbougou, ...».

Reste à divorcer d'avec les lourdeurs qui ont marqué l'année 2013 de DEL/Fada. Pour le nouveau président du GT/DEL/Fada, «les difficultés qu'il faudra gommer sont essentiellement d'ordre structurel. Il va falloir des arrêtés pour confirmer les membres du GT et prendre en compte la question de la prise en charge pour les motiver. Tout comme il faut nécessairement pouvoir mobiliser des ressources financières pour les porteurs de projets». John Buchwalder, le directeur de Swisscontact au Burkina Faso indique justement : «on s'est mis d'accord sur une stratégie qui consiste d'abord à préparer le terrain par la signature d'une nouvelle convention et formaliser le groupe de travail au sein de la commune par des arrêtés».

### Civisme fiscal

Par Philibert Yentangou

## Valeur de référence douanière # valeur d'ambulance des motos

### La DR douane face aux commerçants de Bogandé

«Nous pensons que ce n'est pas à notre niveau qu'il faut réclamer la baisse des prix puisque ce n'est pas nous qui élaborons les textes». La directrice régionale des douanes de l'Est à fait face aux commerçants de Bogandé révoltés contre le coût du dédouanement des motos, ajouté aux montants des amendes infligées aux fraudeurs. Pour marquer leur ras le bol, les commerçants de Bogandé ont marché le samedi 19 avril sur la brigade mobile des douanes et provoqué une rencontre avec la directrice régionale le mercredi 14 mai.

Après plus de 2 heures d'échanges entre les douaniers conduits par la directrice régionale et le chef de la brigade mobile d'une part et, de l'autre, le bureau des commerçants, la sérénité retrouvée a été scellée par des engagements et un déjeuner. Comme le conclut Pulchérie Dabiré/Somda, la directrice régionale des douanes

de l'Est, «ils ont été disponibles, ils ont écouté, nous avons échangé, je pense qu'on s'est bien compris».

Le mercredi 14 mai dernier, la directrice régionale des douanes de l'Est, l'inspecteur divisionnaire des douanes, Pulchérie Dabiré/Somda s'est rendue à Bogandé, chef lieu de la province de la Gnagna, pour rencontrer le bureau de l'association des commerçants de la localité. Réunis dans le bureau du Haut Commissaire de la Gnagna, Somé Séverin et, en présence de Lankoandé Kanlanfé maire de



Somé Séverin, Haut Commissaire de la Gnagna



La DR des Douanes de l'Est, Pulchérie Dabiré/Somda et l'Assistant Balboné Adama, Chef de la Brigade mobile des douanes de Bogandé.

Bogandé, commerçants et douaniers ont vidé leur querelle qui tenait en un sujet essentiel : la moto vue sous l'angle des frais de dédouanement et des amendes. Révoltés par les frais qu'ils jugent excessifs, les commerçants avaient opéré une descente en force sur la brigade mobile de Bogandé le 19 avril. Pour manifester leur ras le bol et introduire des doléances pour la directrice régionale. Un mouvement qui avait pris de court le Haut-commissaire mais, qui représentait pour les commerçants, le chemin le plus court pour se faire entendre. Un mois plus tôt, le 14 mars, les commerçants avaient déferlé de la sorte sur le palais de justice, la police et la gendarmerie pour protester contre l'insécurité dans la Gnagna. Introduisant la rencontre qu'il accueillait dans son bureau le 14 mai, le Haut commissaire Somé Séverin a commencé par désapprouver la démarche : «c'est bien de faire savoir son mécontentement par rapport à une situation. J'avoue

qu'un haut fonctionnaire avait fait une descente sur sa brigade. Pulchérie Dabiré/Somda a surtout pris le temps et le ton qu'il fallait pour parler de l'obligation professionnelle des douaniers d'appliquer les textes. Exemples à l'appui, elle a montré que face aux comportements des commerçants, la douane se montrait déjà assez clémence sur l'application de certains aspects des textes. Elle a expliqué les devoirs de chacun devant les textes et obtenu l'adhésion de son auditoire, si tant est que les applaudissements des commerçants peuvent être ainsi interprétés. «Nous sommes tous allés à l'école de la douane aujourd'hui» dira le Haut-commissaire pour qui l'ignorance, mère des accrochages, aura été levée.

Effectivement, dans un exposé en français facile propre au contexte, traduit en guimacema par Tindano Ardjima Yempabou, correspondant AIB/RTB de la Gnagna, la DR Pulchérie Dabiré/Somda a épousé les cinq (5) points essentiels de la plate



forme revendicative des commerçants et réussi à les convaincre (lire encadré). Au sortir de cette rencontre où il fallait faire comprendre et accepter les textes et la mission de la douane, elle dira : «nous avons indiqué la

voie à suivre. Nous ne refusons pas la justesse des doléances posées, parce que, sur les faits, ils estiment que les frais de dédouanements sont élevés pour les motos, une marchandise qui est un bien utilisé par la majeure partie de la population qui est pauvre. Cependant, nous pensons que ce n'est pas à notre niveau qu'il faut réclamer la baisse des prix puisque ce n'est pas nous qui élaborons les textes, qui votons la loi. Je pense que les commerçants ont compris. Nous avons aussi pris un engagement en ce qui concerne les amendes». Les pourparlers ont en effet débouché sur des engagements. Les commerçants vont jouer franc jeu et, la douane, pour ce qui est de la brigade de Bogandé, s'engage pour plus

de clémence là où les textes la lui autorise : «pour celui qui se présente à la brigade de lui-même, soit pour régulariser sa situation, parce qu'il a déjà une moto non dédouanée ; soit pour vérifier que les documents douaniers qu'il détient sont authentiques, nous avons pris l'engagement de ne pas amender cette personne, même s'il s'avérait que les documents étaient faux et qu'il doive reprendre le dédouanement, ou bien que la moto n'a pas de documents douaniers et qu'il veut accomplir les formalités. Nous avons pris l'engagement de ne faire que le dédouanement pour lui et de supprimer l'amende parce qu'il s'est présenté de lui-même sans que la brigade soit obligée de le saisir». En contrepartie «les commerçants ont pris l'engagement de fréquenter nos services pour les formalités. Ils pensaient que nos services étaient inaccessibles, ils avaient peur d'aller en douane, nous les avons rassuré que nous sommes là pour eux et non contre eux».

## Mea culpa et plaidoirie des commerçants

**Au sortir de la rencontre avec la directrice régionale des douanes, le président de l'association des commerçants de Bogandé, Hanro Daouda, s'est montré serein même si la pilule était difficile à avaler. Sauf l'accalmie pour les amendes, ils n'ont pas obtenu satisfaction sur la douloureuse question des frais de dédouanement mais savent désormais à qui s'adresser. Reste le cas des faux documents dont ils sont victimes et punis à la place des faussaires. Franchiront-ils le mur du silence pour collaborer avec la douane en dénonçant les fournisseurs indélicats ?**

Pour la méthode, Hanro Daouda s'est montré fair-play et a demandé «pardon pour les commerçants de la Gnagna», expliquant à la directrice régionale : «si nous avons fait un déplacement massif à la brigade, c'était pour vous motiver à venir nous entendre». Il poursuit, en focalisant sur la nature de la marchandise pour justifier leur colère : «la moto n'est pas un luxe par ici, c'est un outil de première nécessité au quotidien et le coût élevé du dédouanement n'est pas une préoccupation propre aux commerçants, elle est également celle des fonctionnaires, des agriculteurs, des éleveurs, de tous». Ainsi, malgré les explications de la directrice régionale des douanes de l'Est, il insiste : «nous souhaitons une attention particulière pour le cas des motos. Certains en sont à verser des larmes parce que la moto ne sert pas seulement d'ambulance, elle a valeur d'ambulance pour une population en détresse, un cas d'urgence, d'extrême urgence et non un luxe. C'est un outil de travail. C'est pour cela que nous insistons afin que quelque chose soit entrepris pour nous soulager». Pour lui la revendication reste à l'ordre du jour et soutient : «nous pensons que quelque chose peut être fait». Selon lui, «c'est parce que la taxe de dédouanement est élevée que les gens contournent». S'adressant à la directrice régionale qui a fait le déplacement de Fada N'Gourma pour venir à leur rencontre, il plaide : «nous voulons la compréhension, le dialogue et c'est pour cela que nous venons à vous pour parler un même langage. Nous souhaitons que nos doléances soient portées au

Si les commerçants consentent à mieux fréquenter la douane, ils ne démordent pas en revanche sur un point : la valeur de référence de 225 000 F pour le dédouanement des motos, soit environ 110 000 F. A ce sujet, la directrice régionale s'est voulu(e) plus claire et explicite en insistant : «ce n'est pas à notre niveau qu'il faut réclamer la baisse des droits puisque ce n'est pas nous qui élaborons les textes ni votons la loi». Elle indique «nous avons souhaité que les commerçants puissent poser leurs doléances soit à l'Assemblée soit au niveau du ministère du commerce, parce que c'est un arrêté interministériel qui fixe la valeur et les taux que nous prenons pour le dédouanement. Ils doivent faire recours à un niveau supérieur». Pour la suite, souhaite-t-elle, «je pense que nous avons été compris puisque nous avons expliqué les tenants et aboutissants de notre travail. Je pense que les commerçants ont compris».

niveau central parce que, pour nous, la question du dédouanement ajoutée aux amendes est aussi grave



Hanro Daouda

que celle de l'insécurité qui prévaut dans la région». Le message de la directrice régionale a cependant fait mouche et au nom des commerçants Hanro Daouda a eu ces mots pour les douaniers : «nous demandons pardon, nous avons compris, continuez de nous accompagner. Comme la bonne information est sortie, nous n'allons plus avoir peur, nous savons pourquoi vous êtes là, nous savons que vous êtes là pour nous aider dans notre travail, que nous pouvons venir à vous à tout moment pour nous informer et éviter les problèmes. Nous allons collaborer et les choses vont aller pour le mieux». Réponse de la directrice régionale Pulchérie Dabiré/Somda : «je compte sur vous pour que l'information passe et touche tout le monde. Je pense que c'est parce que vous ne comprenez pas que vous n'acceptez pas».



## Lutte contre le trafic des espèces protégées

## Lutte contre le trafic illicite des espèces de faune et de flore menacées d'extinction



Pierre Kafando (en boubou à gauche), Thierry Arethas (3e à partir de la gauche) et Alain Farma (extrême droite).

menacées d'extinction». Ainsi, la CITES définit des procédures à suivre : «des permis sont délivrés, tant pour l'exportation que pour l'importation, il y a également des dérogations pour certains prélèvements».

En raison de la configuration géographique de la région de l'Est, indique Alain Farma,

«pour cette activité, nous avons beaucoup plus mis l'accent sur les brigadiers, les collègues de douane qui sont chargés du contrôle en rase campagne, hors du cadre des bureaux, parce que les braconniers n'y passent pas. La formation associe les agents des Eaux et forêts spécialisés dans les questions environnementales pour un partage d'expériences». Il souligne qu'en matière de criminalité environnementale, «c'est l'une des premières expériences du genre». Il est prévu «avec le temps, d'associer également les autres agents des forces d'application de la loi que sont la police et la gendarmerie, notamment». A ce propos fait remarquer Pierre Kafando :

«parce que tout ce que nous faisons finit toujours en justice, nous souhaitons, dans les sessions à venir, pouvoir toucher tous les responsables des services en charge du contrôle de la fraude, notamment la police, la gendarmerie et la justice. Il faut qu'eux aussi soient impliqués pour qu'ils puissent mieux maîtriser la convention». A cette première étape rappelle-t-il, «il s'agit de donner l'information aux forestiers et à la douane. Qu'est-ce que la convention ? Quelles sont les dispositions ? Quelles sont les obligations des Etats vis-à-vis de l'application de la convention ?» Le représentant de la Coopération française, Thierry Arethas, confirme l'élargissement de la cible pour cette campagne de formation et de sensibilisation «nous avons commencé en associant les gardes forestiers pour un premier jet théorique où on présente la réglementation et notamment le cas CITES et les enjeux. Dans un deuxième temps, soit au deuxième semestre 2014 soit, en 2015, nous aurons une activité qui sera plus pratique et portera sur les contraintes que rencontrent les collègues douaniers et forestiers et, il s'agira de voir comment lever ces contraintes. Lors d'une troisième rencontre, enfin, on insistera sur le fait que la douane n'est pas un acteur cloisonné, les forestiers non plus, ainsi que d'autres partenaires qui ont leur rôle à jouer en aval comme les services de police». Il évoque un travail en chaîne et en cohérence qui imposait de «commencer modestement : sensibiliser les collègues, faire des saisies. Après, il sera temps d'insister sur le fait que la saisie est une chose mais, il y a aussi les personnes qui transportent ces marchandises qui devront être interpellés et, ces faits devront être portés le plus rapidement possible à la connaissance de l'autorité judiciaire pour faciliter les enquêtes de la police et aboutir au tribunal».

Le bureau de la Brigade mobile de Bogandé. Les locataires ont érigé un hangar pour se donner l'illusion d'un confort de travail. Ce local, dont on ne compte plus les années, est une horreur vue de l'intérieur. Espace exigu, le plafond depuis des années devenu le sandwich des termites. Ce bureau est une honte pour une administration chargée de collecter de l'argent pour l'Etat.



## Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des Enfants

*Pour un mieux être des enfants*



Par Guy-Michel Bolouvi

# Au nom du droit à l'éducation et à la santé et à l'épanouissement...

• Renforcer l'environnement juridique, institutionnel, économique et social des enfants.

• Réinsérer les enfants et jeunes vulnérables ou victimes dans le tissu économique.

• Améliorer l'offre et l'accès des pauvres aux services sociaux de base.

Le combat, depuis 2005, du Projet «Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des Enfants», communément appelé «Fonds Enfants». Crée dans le cadre de la coopération au développement entre la République Fédérale d'Allemagne (RFA) et le Burkina Faso «Fonds Enfants» s'est fait une place de charme dans le cœur de nombre incalculable de ménages dans la région de l'Est, dans la province du Koulpelgo au Centre-est et dans 12 communes du Boulgou à travers le financement d'activités de promotion des droits de l'enfant et de la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

### Sur les traces de Fonds Enfants

### dans la région de l'Est et dans le Koulpelogo

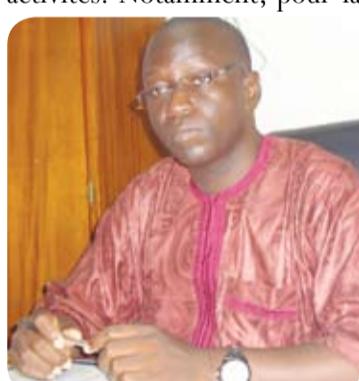
#### Région de l'Est

Bassaoulé Abdoul Mamadou,

Directeur régional de l'Action sociale et de la Solidarité nationale de l'Est.

**Notre partenariat avec Fonds Enfants nous donne entière satisfaction**

«Notre expérience avec Fonds enfants date de près de 5 ans. C'est un partenaire très sérieux qui nous appuie dans la mise en œuvre de nos activités. Notamment, pour la mise en œuvre de causeries éducatives et ciné-débats, de théâtre-fora dans le cadre de la sensibilisa-



tion des populations pour un changement de mentalité et la prévention de la traite et des pires formes de travail des enfants. De même des financements pour la tenue et la mise en activité d'un certain nombre de cadres de concertation dont le comité de suivi et surveillance à l'échelle régionale et provinciale ; le conseil national pour la survie, la protection et le développement de l'enfant, devenu conseil national pour l'enfance. Financement des sorties de coordination régionale au niveau des provinces. L'autre activité majeure soutenue par Fonds enfants est la mise en place et l'équipement de services sociaux au niveau des communes d'intervention du projet et, appui pour l'élaboration et l'exécution de plan d'actions communaux de lutte contre la traite. Ce ne sont là que quelques indications pour dire que d'une manière générale

notre partenariat avec Fonds enfants nous donne entière satisfaction». ▲

Tiemtoré Félix, Directeur régional du Travail et de la Sécurité sociale de l'Est.

**Nous tirons notre chapeau à Fonds Enfants pour son accompagnement**

«On ne lutte pas systématiquement contre le travail des enfants, parce qu'un enfant, on doit lui apprendre quand même quelque chose, si on le laisse comme ça, on aura quel adulte ? Ce que nous combattons, ce sont les pires formes : les travaux qui, à travers les conditions dans lesquelles elles se exercent, sont de nature à nuire à la santé, la sécurité, la moralité de l'enfant. Nous tirons notre chapeau à Fonds Enfants pour son accompagnement». Propos d'accueil de Tiemtoré Félix, le Directeur régional du Travail et de la Sécurité sociale de l'Est, brandissant le «Recueil de textes sur le travail des enfants» édité dit-il, «avec l'appui de Fonds Enfants».

Service déconcentré du ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, la direction régionale du travail et de la sécurité sociale

### Le projet «Fonds Enfants» en bref

### Pour un mieux être des enfants

Le projet Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants, en abrégé «Fonds Enfants», est le fruit de la coopération entre la République Faso. Instrument d'appui des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des activités de lutte contre la traite et l'exploitation des enfants, le projet Fonds Enfants, démarré en avril 2005, est dans sa troisième phase dont la fin était prévue pour ce mois juin 2013. Les actions du projet s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale en matière de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants par l'accompagnement des acteurs des collectivités territoriales à une prise de conscience de l'existence du phénomène et à la recherche de solutions locales réalisables et adaptées pour son éradication.



la traite et les autres pires formes «Fonds Enfants», est le fruit de la fédérale d'Allemagne et le Burkina lectivités territoriales dans la mise

tre la traite et l'exploitation des enfants, le projet Fonds Enfants, démarré en avril 2005, est dans sa troisième phase dont la fin était prévue pour ce mois juin 2013. Les actions du projet s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale en matière de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants par l'accompagnement des acteurs des collectivités territoriales à une prise de conscience de l'existence du phénomène et à la recherche de solutions locales réalisables et adaptées pour son éradication.

Fonds Enfant intervient dans trois axes principaux : le renforcement de l'environnement juridique, institutionnel, économique et social des enfants ; la réinsertion des enfants et jeunes vulnérables ou victimes dans le tissu économique ; l'amélioration de l'offre et de l'accès des pauvres aux services sociaux de base.

A cet effet, en collaboration avec les conseils municipaux, les services techniques de l'Action sociale et du Travail et de la sécurité sociale et, les ONG et OSC, le projet met en œuvre des actions orientées sur la prévention et la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables exposés à ce phénomène dans les régions de l'Est et du Sud-ouest ainsi que quelques communes du Centre Est.

Très concrètement, pour lutter contre ce phénomène, le projet Fonds Enfants s'investit et investit dans les domaines des bourses scolaires, des cantines, de la formation professionnelle, des activités génératrices de revenus, des infrastructures et du soutien aux collectivités, aux services techniques de l'Etat et à des partenaires.

Les bénéficiaires directs du Fonds sont les enfants de moins de 18 ans ; les enfants à risques, inférieurs à 12 ans et surtout les filles ; les jeunes de moins de 25 ans.

«Fonds Enfants» intervient par des subventions allouées en cofinancement pour la réalisation des activités présentées par les partenaires. La contrepartie demandée aux partenaires est financière. Les requêtes de financement sont reçues au niveau des antennes régionales de Fada et de Gaoua et au siège du Fonds à Ouagadougou. Elles doivent être présentées selon le canevas type de demande de financement du Fonds, disponible au niveau des antennes et au siège. ▲

#### Pour plus d'informations, contacter :

##### Siège Fonds Enfants à Ouagadougou

04 BP 8040 Ouagadougou 04

Tél. +226 50 39 75 86 / 96

Fax : +226 50 38 86 09 – Email : fondsenfants@fasonet.bf

##### Antenne Fonds Enfants à Fada

BP 271 – Tél. +226 40 77 03 57 – Email : pfa@fasonet.bf

##### Antenne Fonds Enfants à Gaoua

BP 46 Tél. +226 20 90 03 99 – Email : ficodaso@fasonet.bf

a pour principales missions le contrôle du respect de la réglementation et de la législation du travail ; le conseil et l'information des partenaires sociaux, employeurs, travailleurs et, enfin, la conciliation en cas de mésentente entre les deux parties. Selon Tiemtoré Félix, «le travail des enfants intervient dans notre mission de contrôle du respect de la réglementation et de la législation du travail et c'est

dans ce domaine que Fonds Enfants nous accompagné depuis 2010 avec une courbe croissante à partir de 2012 dans la réalisation d'un certain nombre d'activités, notamment de contrôle et de sensibilisation dont, la dotation d'un équipement approprié, la production et diffusion de 15 émissions radio, des causeries, des théâtres-débats et, la formation des acteurs de la lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants, dans les domiciles, les champs, les

sites d'orpaillage où se rencontre la majorité d'enfants économiquement actifs...».

En matière de lutte avec le soutien de Fonds Enfants, le DR indique : «nous sommes en avance sur les autres régions, l'impact de la sensibilisation est concret. Quand nous repassons dans les localités où nous sommes intervenues, nous notons une nette amélioration. L'appui de Fonds Enfants a été significatif, c'est un partenariat qui nous est très utile». S'il y a matière à revoir la copie, le DR Tiemtoré souhaiterait que «Fonds Enfants mette plus de célérité dans les procédures de décaissement afin que les financements ne tombent pas quand il s'avère difficile d'exécuter une activité parce que la cible qui est paysanne est accaparée par les champs et n'est plus disponible».

## Commune de Fada N'Gourma

### Service social communal

#### Mairie de Fada

Ouédraogo/Beogo Lamoussa

Hortense

#### Si Fonds Enfants ferme ses portes à Fada, les gens vont pleurer

La chef du service social de la commune de Fada nous accueille avec l'histoire d'un petit garçon qu'elle vient d'orienter vers le service provincial de l'action social «parce qu'il vient de Diabo qui est aussi une commune». Elle raconte «C'est un petit enfant qui vient de Diabo où il est inscrit en classe de 6ème. Sur son dernier bulletin, il a une moyenne de 12/20. Ce qui veut dire qu'il est assez intelligent. Il était tout frêle et déjà consumé par la dissolution qu'il inhale comme sur commande. Il m'a dit que fatigué d'être chaque fois jeté hors de la classe parce qu'il n'a pas payé ses frais de scolarité, il est venu à Fada chercher du travail». Jusqu'en fin 2013 agent au service de l'action sociale provinciale, elle arrive en janvier dernier au service social de la mairie et est heureuse d'avoir, d'entrée, bénéficiée d'une session de formation organisée par Fonds Enfants à Ouagadougou pour les travailleurs sociaux et responsables des services sociaux des communes. Par coïncidence la formation portait sur le manuel des services sociaux communaux et, dit-elle, «ça m'a fait beaucoup de bien parce que c'était la première fois pour moi de travailler avec une commune». Elle apprécie hautement les actions de Fonds Enfants : «j'ai entendu parler de Fonds Enfants avant même qu'il ne commence à travailler avec l'action sociale en 2006. J'étais alors au niveau de la direction provinciale de l'action sociale et de la solidarité nationale. Avant donc la création du service social communal, Fonds Enfants était déjà là dans le cadre des orphelins et enfants vulnérables (OEV), notamment avec le parrainage pour les études secondaires de 50 OEV de la classe de 6ème en 3ème. Après le succès de cette première promotion, la seconde et la troisième ont porté sur 80 enfants. Ensuite, Fonds Enfants a réhabilité le foyer des jeunes filles orphelines et vulnérables en

cadrées par les sœurs religieuses au secteur 2 près de la cathédrale et, de même le centre de formation professionnelle Saint Joseph des sœurs SIC au secteur 7. Fonds Enfants a placé et veillé sur la formation professionnelle de plus d'une centaine de filles et garçons à des métiers et, les a aidé à s'installer. Même des associations travaillant dans le domaine de l'enfance ont été soutenues». Elle passerait une journée à vous entretenir sur Fonds Enfants.

Pour sa première année au service social de la mairie de Fada, elle gère le dossier de 45 OEV de la commune parrainés par Fonds Enfants et, évoque également le financement de l'élaboration du plan d'action communal de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants.

Elle confie, «si Fonds Enfants ferme ses portes à Fada, les gens vont pleurer. Fonds Enfants ne parle pas beaucoup mais, agit. Je lui souhaite du courage et espère le voir s'étendre à d'autres localités, augmenter le nombre des bénéficiaires de son appui, prendre en compte le primaire et le second cycle du secondaire, pousser les enfants jusqu'à l'université. L'action sociale

au niveau provincial et communal ne peut pas seule mener le combat». Selon elle, le problème de la traite est très réel au niveau des enfants déscolarisés «si l'enfant ne passe pas du primaire au secondaire, il va avoir des problèmes. Il va falloir pousser les enfants pour qu'ils passent du primaire au secondaire. En arrêtant au primaire, parce qu'ils ne peuvent pas aller en 6ème, les enfants se replient sur les sites aurifères, le Niger, le Bénin, le Togo, pour chercher du travail. Si on fait quelque chose pour eux, on peut les retenir. Il faut leur donner une perspective depuis le primaire. Faire quelque chose pour retenir les enfants au village au lieu de les laisser venir en divagation en ville».

#### Le Centre d'éducation de base non formelle de Fada

Mariam Thiombiano/Traoré, directrice du CEBNF

#### La consolation est venue de Fonds Enfants

Ouvert en 1995, sans les métiers qui ne seront au programme qu'à partir de 2006, avec une formation centrée sur l'alphanumerique et les connaissances instrumentales : lecture, écriture du français, jardinage, le Centre d'éducation de base non formelle (CEB-



NF) de Fada accueille des enfants de 9 à 15 ans, filles et garçons, déscolarisés précoces, non scolarisés, néo-alphabétisés. Cette année 2014, le CEBNF compte 30 apprenants au tronc commun (4 ans) avec initiation théorique aux métiers afin de préparer leur orientation. Comme métiers, le CEBNF propose trois métiers :



coupe-couture, mécanique 2 roues et construction métallique. Mais, remarque la directrice, «les métiers sont ouverts à tous, sans distinction mais, les filles focalisent sur la coupe-couture. En mécanique, nous n'avons aucune fille cette année et, seules deux en construction métallique».

Sous son ancienne formule, le centre recrutait des non scolarisés et leur dispensait 2 ans d'alphabétisation et 2 ans de français, soit 4 ans de préparation, avant leur orientation vers un métier. La conséquence, confie la directrice «nous enregistrons de nombreux abandons, parce que le cycle se révélait long pour des enfants venus pour apprendre un métier et non une langue». La preuve, l'affluence connaît un bond lorsque le programme sera ramené à un an de tronc commun, décomposé en 3 mois de langue et 6 mois de français fonctionnel avant l'orientation vers les métiers. Si la formule sied pour les enfants qui ont un fond de scolarisation «soit les enfants déscolarisés au niveau du cours élémentaire», explique la directrice, «elle est moins indiquée pour les plus petits et les non scolarisés».

La rentrée prochaine donc, le CEBNF va vers une formule de renfort qui va permettre de récupérer les enfants de 9 ans non scolarisés ou déscolarisés au niveau du cours préparatoire avec un programme passerelle entre le non formel et le formel. Mariam Thiombiano/Traoré a des ambitions pour ouvrir davantage le CEBNF aux enfants mais, son centre est plutôt limité côté infrastructures. Le CEBNF, c'est actuellement «quatre salles de classe et deux hangars». Dans ce contexte, la consolation vient de Fonds Enfants qui «accompagne nos sortants. Nous l'avions approché et posé le



problème de difficultés financières et matérielles des jeunes pour s'installer après leur formation». Cette doléance s'était soldée par le parrainage de 20 jeunes de la promotion 2011-2012 par le projet : «Fonds Enfants les a d'abord placé en stage de perfectionnement de 6 mois dans des entreprises de la place, payant leurs frais de stage et prenant en charge leur restauration ; puis, une forma-



tion en partenariat avec les techniciens du ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi et, pour finir, une dotation en kits d'installation dans les trois filières coupe-couture, mécanique et construction métallique». Le CEBNF ne crachera pas sur une aide dans le domaine des infrastructures et notamment «d'ateliers dignes de ce nom» et, d'équipement d'apprentissage.

#### Centre de formation «Belle épine»

Koadima Boukari, fondateur du centre de formation «Belle épine»

**Sans Fonds Enfants, il n'est pas évident que Belle épine soit au niveau qui est le sien aujourd'hui**



Parce qu'il offre un débouché professionnel aux jeunes attirés par l'art vestimentaire l'atelier «Belle épine» a reçu un accompagnement de Fonds Enfants pour booster ses capacités et devenir un centre aux ambitions galopantes.

«Belle épine», par association à l'idée de l'aiguille qui sert à modeler, styliser, coudre, créer. L'épine apprivoisée par Koadima Boukari pour «piquer si bien sur le tissu qu'avec l'adresse du couturier, il peut donner une deuxième peau à l'être humain, en ornement de sa première peau qu'il tient de Dieu». Koadima Boukari le fondateur de la «Belle épine» a fait son apprentissage «sur le tas» comme on dit, essentiellement par l'observation et le développement de ses capacités à imiter le maître. «J'ai eu la chance d'apprendre auprès d'un grand maître, Thiombiano Dapougni, qui a fait sa renommée au Niger où, pendant près de 25 ans, il a été celui qui avait le privilège d'habiller les autorités». On est en 1990 et le jeune Koadima Boukari se rappelle s'être de-



Koadima Boukari

mandé «pourquoi ne pas suivre ce monsieur et prendre ce qu'il a comme savoir». Il décide alors de concilier école et apprentissage d'un métier, s'inscrire au cours du soir pour son instruction scolaire et passer la journée à l'atelier du maître tailleur Thiombiano Dapougdi, rentré au pays, à Fada. Koadima Boukari remarque tout de suite une lacune du maître tailleur qui ne cessera de l'interpeller et va modeler sa carrière : «il cousait très bien, c'était un très bon professionnel mais, il n'avait pas eu la chance d'aller à l'école et passait par nombre d'astuces pour



L'ancien siège de la "Belle épine"



Après les instructions de la formatrice...



... les futurs couturiers se mettent à l'ouvrage.

septembre 2001, «avec la bénédiction de (son) maître», il se met à son propre compte en ouvrant son propre atelier de couture. Quelque chose de bien modeste «une maisonnette de 8 à 10 tôles» mais, avec «un défi que j'ai érigé en principe de conduite avec la clientèle : respecter les rendez-vous». Avec cette rigueur, il se forge rapidement une réputation : «les gens disaient que j'étais cher mais, la clientèle appréciait la qualité du travail et la ponctualité».

### Le déclic

En 2004, il est repéré par une mission et convié à une formation de formateur initiée par Swisscontact à Ouagadougou. Pour la première fois et, sur une durée de trois ans, il couple apprentissage théorique et pratique. C'est le déclic. Il accroît ses compétences mais, encore, se révèle en lui des qualités et une vocation pour, dit-t-il «transmettre mes connaissances à d'autres,

offrir autre chose que la formation empirique dite sur le tas». Les sessions de formation à Ouaga ont lieu une quinzaine par mois et lui permettent de faire la navette pour maintenir en activité son atelier à Fada. De retour à Fada, à l'issue de 3 années de formation, il s'oriente résolument vers la formation.

Offrir l'opportunité aux jeunes de la région de l'Est d'embrasser la couture sans que leurs parents soient contraints de se saigner financièrement pour un séjour dans la capitale. Il pense à nombre de jeunes

filles et garçons qui frappaient à la porte de son atelier pour une initiation mais, qu'il hésitait à accueillir, se contentant de ses deux apprentis. Ainsi naquit le centre Belle épine dans les environs du marché central, en face de la gare de la société de transport Rakiéta. Ce ne fut pas sans peine mais, se réjouit-il aujourd'hui, «il y avait les difficultés mais également l'enthousiasme». Belle épine ouvre ses portes en 2003 avec 8 apprenants et, dix ans plus tard, à la rentrée 2013-2014, le centre à développer son offre avec la coiffure et l'alphanétisation et ses capacités d'accueil et compte un ef-



La coiffure, nouvelle filière, connaît un grand engouement ...

le concours de Fonds Enfants, parrains d'élèves à travers un partenariat avec le service de l'action sociale de la commune de Fada, Belle épine est aujourd'hui un centre de formation doté d'une infrastructure moderne depuis 2012, ouvrant aux filières coupe-couture, broderie, coiffure, le tout assainné de cours d'alphanétisation pour les besoins d'intégration de tous aux enseignements théoriques. Le partenariat avec Fonds Enfants a commencé avec une première promotion forte de dix (10) jeunes filles parrainées. Cette première vague arrive en 2008, alors que Belle épine était dans des locaux en banco et des hangars de pailles. Koadima Boukari constate : «à leur sortie, elles ont été toutes installées et ont commencé à travailler avec un premier accompagnement matériel de leur parrain qui a équipé par la suite d'autres promotions». Le premier contact de Koadima Boukari avec Fonds Enfants remonte cependant à 2007 et une visite à Belle épine, petite entreprise qui se forgeait une bonne renommée dans le domaine de la formation professionnelle pour la jeunesse déscolarisée et vulnérable. Aujourd'hui, près de 7 ans sont passés et, présentant «le joyau qu'est devenu Belle épine», fruit du partenariat avec Fonds Enfants, koadima Boukari confie : «grâce à l'accompagnement de Fonds Enfants, nous avons pu former près de

400 et quelque jeunes filles». Cette année encore, Belle épine compte dans ses effectifs et sous le couvert de la commune, 10 jeunes filles parrainées par Fonds Enfants dont 2 en coiffure et 8 en section coupe-couture. Il insiste, «l'accompagnement continue et, sans Fonds



Séverine Bambara, étudiante en 2ème année, coiffure. Depuis 10 ans, elle n'allait plus à l'école qu'elle a quittée après la classe de CM2. Passionnée de coiffure, «Belle épine» lui donne des raisons d'espérer et de ne pas trop regretter d'avoir abandonné les bancs de l'école.

Enfants, il n'est pas évident que Belle épine soit au niveau qui est le sien aujourd'hui car, en plus de ce joyau en infrastructure, nous avons eu une dotation en équipement d'apprentissage et matériel didactique». L'effet corolaire immédiat étant, selon lui que «cela a permis à Belle épine de redéployer son ancien équipement pour ouvrir une succursale à Piéla qui était demandeur avec les communes de Bilanga et Diapangou».

### Commune de Diapangou

**Salif Yada**, Maire de la commune de Diapangou

#### Notre partenariat est productif

«Comme partout ailleurs, la jeunesse constitue la tranche la plus importante de la population. Elle est l'avenir et je pense que tout projet qui contribue à leur promotion, à les aider à devenir les décideurs de demain, c'est une très bonne chose».



Le maire Salif Yada

A Diapangou comme dans toutes les communes où Fonds Enfants intervient, il y a eu un projet soutenu par le conseil municipal en collaboration avec la société civile qui a abouti à la mise en place d'une commission chargée de sélectionner les bénéficiaires. A Diapangou, ce sont 30 jeunes de la commune qui ont été sélectionnés «suivant des critères d'âge, de niveau scolaire, de motivation pour l'apprentissage».

Inscrits à l'ANPE de Fada, c'est bientôt la fin de formation de ces jeunes boursiers de Fonds Enfants et devrait se poser la cruciale question de leur insertion socioéconomique. Selon le maire de Diapangou, Salif Yada, «il n'y a pas de souci, la fiche de projet prévoit leur équipement par le partenaire Fonds Enfants». Au-delà, indique-t-il, «il y a un comité de suivi constitué par les parents, le conseil municipal et la société civile». Il assure donc,

«nous allons continuer le suivi sur le terrain et, en tant que maître d'ouvrage de cette initiative, nous allons leur faciliter leur implantation au sein de la commune, leur trouver la place pour s'installer, faire leur lobbying auprès des populations afin qu'ils puissent jouir des fruits de leur formation». Le maire Salif Yada croit fermement que ces jeunes seront d'un grand impact pour le développement économique de la commune «d'autant plus qu'ils sont dans des filières porteuses et dans le contexte d'une commune en pleine expansion. Nul doute qu'ils seront très sollicités, autant pour les réparations mécaniques que pour offrir leurs compétences dans le bâtiment». Il est convaincu que «les fixer dans leur terroir va les aider à construire leur vie future, prospérer et promouvoir l'économie locale». Au-delà du placement de ces jeunes en formation à des métiers, le maire apprécie le partenariat de sa commune avec Fonds Enfants et retient : «nous avons eu à travailler ensemble sur l'amélioration des conditions de vie de certaines personnes vulnérables, telles les veuves et les orphelins qui ont eu un appui en équipement agricole, un soutien scolaire pour les enfants». Il suggère pour finir : «notre partenariat est productif, il nous reste à assurer un suivi pour rendre les jeunes plus compétitifs, faire en sorte que leurs compétences aient un impact durable pour la collectivité et l'économie de la commune».

### L'agence nationale pour l'emploi (ANPE) de l'Est

**Tiendrebeogo Télesphore**, Directeur régional de l'agence nationale pour l'emploi de l'Est

**Ils ont le privilège, à leur sortie, de recevoir de Fonds enfants (...) l'accompagnement qu'il leur faut pour pouvoir voler de leurs propres ailes, aller vers l'auto-emploi**

Dans le temps, tout était concentré à Ouaga, même pour une carte de demandeur d'emploi, il fallait s'y rendre. La déconcentration de la formation professionnelle a offert une opportunité à Fonds enfants dans l'accompagnement des enfants vulnérables.

L'agence nationale pour l'emploi (ANPE) de l'Est, dont le centre est situé au secteur 2 de Fada, a vu le jour en 1983 mais, son ancêtre, le Centre national de perfectionnement des artisans ruraux (CNPAR) date de 1974. Selon Tiendrebeogo Télesphore, Directeur régional de l'agence nationale pour l'emploi de l'Est, «le CNPAR axait ses activités sur les acteurs du secteur rural. Les artisans à former étaient sélectionnés et proposés par les agents encadreurs du ministère de l'agriculture. Le CNPAR les perfectionnait et les renvoyait à leur village». En 1990, à la faveur des orientations du P.A.S (programme d'ajustement structurel), une ouverture est faite aux artisans urbains. Nouvelle orientation en 2004, avec le passage du statut d'office national pour l'emploi (ONPE) à celui d'agence nationale pour l'emploi (ANPE) et, la marche vers la décentralisation qui consacre la déconcentration des services de l'emploi et de la formation professionnelle. L'artisanat urbain gagne en importance dans la nouvelle dynamique axée sur la proximité des usagers avec les services de l'emploi et de la formation. Au plan national, l'ANPE offre une trentaine de filières de formation professionnelle réparties entre les différents centres régionaux. En attendant l'ouverture de la filière plomberie sanitaire à la rentrée 2014, l'agence de Fada, propose présentement six (6) filières : maçonnerie, mécanique auto, mécanique 2 roues, construction métallique, électricité bâtiment et coupe-couture. Au niveau de la région, l'agence de Diapaga en activité depuis 2007, offre une formation en mécanique rurale : «une filière pour répondre aux besoins du monde rural en matière de mécanique moto et motocycle, réparation de groupe électrogène, motopompe, tracteur et un peu de soudure», précise Tiendrebeogo Télesphore. Il poursuit, «au temps du CNPAR et donc du perfectionnement, le centre était ouvert à des gens ayant déjà certaines connaissances dans leur métier. A l'heure de l'ANPE, et donc de la formation, les filières sont ouvertes à tous, fille comme garçon, à partir de l'âge de 15 ans, pour se conformer au Code du travail, ceux qui ont le niveau CM2, comme ceux qui ne l'ont pas ; ceux qui ont fait l'école comme ceux qui ne l'ont pas fait. Pour ces derniers, nous leur faisons obligation de suivre des cours d'alphabetisation avec l'accompagnement de la DRENA, de la DPENA et du Diema de Fada, afin de les rendre aptes à affronter l'examen de fin de formation, notamment le certificat de qualification professionnelle (CQP) pour lequel il faut savoir lire et écrire. Pour



Tiendrebeogo Télesphore



Dayamba Saoudatou, originaire du quartier Bandiabougou de Diapangou, 3ème année, coupe-couture.

ceux qui n'auront pas acquis cette aptitude, nous avons l'examen du centre, sanctionné par un certificat de fin de formation pour valider leur compétence». Il reste qu'à la demande, l'ANPE peut recevoir des candidats au perfectionnement. En l'occurrence et à la demande de Fonds Enfants, le centre a déjà reçu pour perfectionnement des jeunes des communes de Bilanga et de Gayeri.

### L'insertion socioprofessionnelle et les privilégiés de Fonds Enfants



Lompo Bemla, originaire de Balga, 3ème année construction mécanique

Le directeur régional de l'agence nationale pour l'emploi de l'Est déplore cependant : «le problème d'insertion des jeunes pose problème». Du temps du CNPAR, les artisans en fin de formation bénéficiaient d'un accompagnement : «ils recevaient un équipement d'installation, à crédit, qu'ils avaient 10 ans pour rembourser». La chose était alors aisée vu que le nombre des artisans à accompagner était réduit. La donne a changé, souligne Tiendrebeogo Télesphore car, «aujourd'hui, nous avons des milliers qui se font former et, quand ils sortent, l'Etat entreprend de temps en temps, avec le

centre de formation aux métiers, de fournir des équipements aux deux meilleurs de la région. Cette année, dans le cadre des dernières mesures sociales, il est prévu d'équiper 750 jeunes en fin de d'apprentissage». En dehors de cet effort de l'Etat, poursuit le DR, «nous dirigeons les jeunes vers les fonds de l'Etat gérés par notre tutelle, le ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi». Pour la majorité donc, leur insertion dépend des capacités financières de leurs parents et, confie le DR «l'opportunité qu'offre certains projets et programmes». Il en est ainsi de Fonds Enfants qui soutient des jeunes à travers l'administration communale de leur localité. En l'occurrence, après des promotions de jeunes des communes de Bogandé, Bilanga, Gayeri et Matiacoali, qui ont bénéficié d'un suivi technique en externe, le centre ANPE de Fada, compte présentement 30 jeunes de la commune de Diapangou, boursiers de Fonds Enfants pour une formation résidente. Suite à deux abandons, leur effectif est présentement de 15 filles en coupe-couture et 13 garçons en maçonnerie (3), construction métallique (4), électricité (3), mécanique 2 roues (3). La même expérience avait été concluante en 2006-2008 pour 35 enfants en difficulté de la commune de Fada, sur financement de Fonds Enfants. Ces boursiers de Fonds



Tondé Gérard

Enfants sont en régime d'internat dans le centre et, après la prise en charge intégrale de leurs frais de formation, hébergement, restauration, soins sanitaires..., «ils ont le privilège, à leur sortie, de recevoir de Fonds enfants des kits d'installation et un accompagnement en formation à l'entrepreneuriat et, même de les placer dans des ateliers pour 3 à 6 mois, afin qu'ils éprouvent les conditions réelles du monde du travail, l'accompagnement qu'il leur faut pour pouvoir voler de leurs propres ailes, aller vers l'auto-emploi». S'il y

a une fausse note, elle vient de ces privilégiés car, dénonce Tiendrebeogo Télesphore, «en Afrique, généralement on tend à dire qu'on n'a pas les moyens et, quand on gagne un soutien, quand tout est gratuit, on manque de sérieux». En l'occurrence, remarque-t-il, «la difficulté que nous avons avec ces enfants, par rapport à ceux inscrits par leurs parents, qui sont sous le régime de l'externat, qui viennent au centre à pied ou pédalent leur vélo sur des kilomètres, ils les devancent en classe et moi, ça m'écoeure. Les cours démarrent à 7h 30 et, eux qui dorment ici, ils viennent en retard, il faut quelques fois faire le tour des logements pour les faire sortir». Tondé Gérard, le chef de centre, est quant à lui conciliant : «ce sont des adolescents, ce n'est pas facile. En revanche, pour le niveau, y a pas de problème, c'est fort appréciable». La conclusion du DR Tiendrebeogo Télesphore est que ces enfants qui sont des adolescents, pour la plupart issus de milieux défavorisés, ont besoin d'un autre accompagnement que l'Etat pourrait entreprendre en soutien aux bailleurs de fonds comme Fonds Enfants qui apporte son soutien financier : «l'Etat a aussi sa partition à jouer, par l'intermédiaire par exemple du service de l'action sociale, qui est un service public de l'Etat qui emploie des cadres formés pour ce travail d'encadrement. Cela peut se faire sans trop de frais. Il faut l'apport de ces services techniques pour rendre l'enfant plus discipliné».

## Commune de Tibga, province du Gourma



### Ecole Tampoudi de Tibga

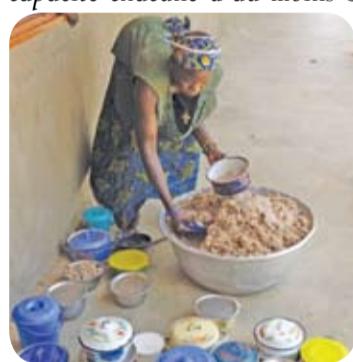
Nikiéma Brahima, directeur de l'école de Tampoudi (Tibga)

#### Grâce à Fonds Enfants, nous sommes maintenant dans un cadre sécurisé, propre à améliorer le rendement

L'école du quartier Tampoudi de Tibga tient un premier bâtiment de trois classes, construit par le FICOD. Au départ, indique Nikiéma Brahima, le directeur de l'école, «*il n'y avait pas de problème mais, avec la normalisation (fin du double flux) en 2009-2010, nous avons été vite débordé*». Comme dans la plupart des cas, la solution d'urgence à moindre frais trouve place : «*dans la limite de nos moyens, nous avons construit trois paillettes*». Mais les nouvelles circulent sur ce que le projet Fonds Enfants a réalisé ailleurs et le directeur de l'école Tampoudi tente sa chance : «*nous avons approché le projet Fonds Enfants à travers la mairie, pour demander un renforcement en matière d'infrastructures d'accueil*». Coup gagnant : «*le projet a réagi positivement et, depuis janvier 2014, nous avons eu un bâtiment flambant neuf avec 3 classes d'une capacité chacune d'au moins 50 places, un*



La cuisine



La distribution du déjeuner

*deux tableaux par classe et, les conditions de travail se sont nettement améliorées*. Fonds Enfants se montre même très généreux et s'intéresse au sort des enfants soumis à rude épreuve avec la situation très excentrée de l'école. Pour les soulager le projet lance l'idée d'une cantine afin de fournir



le déjeuner à l'école et faire l'économie aux enfants d'un éprouvant aller-retour, école-maison-école, à moins d'être réduit au jeûne. La cantine scolaire est instituée et, confie le directeur, «*Fonds Enfants nous fournit des vivres : riz, haricot, huile, poisson*». Fonds Enfants offre même du matériel de jardinage pour l'exploitation du

potager de l'école.

Ce décor propre et fonctionnel pour lequel le corps enseignant ne tarit pas d'éloges pour Fonds Enfants cache mal une tare. Un danger guette l'investissement du projet et à pour noms, irresponsabilité, négligence, manque de culture de maintenance. Pour un défaut d'écrous et de vis, des tables-bancs tout neuf ont été abandonnés sous les arbres dans la cour de l'école. Le directeur se dédouane en mettant en pole position l'association des parents d'élèves (APE) dont le président, Kiéma Laurent nous attend justement, allégement callé sur un



Nikiéma Brahima

table-banc très précolement naufragé dans la cour. Interpellé sur la question, il reconnaît que : «*ce table-banc date de cette année. S'il était mien et dans ma maison, je ne l'aurais pas, il est vrai, abandonné à ce sort. Je l'aurais vite réparé. C'est vrai, sa place n'est pas ici dans la cour*». Mais, il ne manque pas de se dédouaner : «*notre bureau APE est nouvellement installé, il ne date que de cette année et est encore en pleine organisation, nous ne sommes pas encore solides, il n'y a pas d'argent*». Sur ce dernier argument, il est corroboré par Nikiéma Brahima : «*les frais APE ont été payé par environ seulement 50 parents*». Problème de maintenance également au niveau du forage réalisé en son temps par le FICOD, il est situé entre le premier bâtiment et le potager. Inutile de dire que comme un vestige, il offre un spectacle d'abandon. Selon Kiéma Laurent «*il est en panne et l'APE s'organise pour voir dans quelle mesure elle pourra le réparer*». Même la cuisine n'inspire pas l'appétit avec sa demi-coiffure. Explication de Kiéma Laurent sur le délabrement de ce qui tient lieu de cuisine et constitue l'essentielle de la contrepartie des parents d'élèves à la création d'une cantine : «*la cuisine a été construite par l'APE. Je crois qu'elle est actuellement en mauvais état. Un vent est venu arracher la moitié du toit. L'APE a pris connais-*

sance de la situation et s'attelle à voir comment réparer, nous sommes presqu'en fin d'année et les moyens manquent».

A l'école Tampoudi, il vaut donc mieux ne pas porter le regard au-delà du nouveau bâtiment obtenu de Fonds Enfants et que le directeur présente comme «*un beau bâtiment composé de trois classes, d'un bureau, avec tout l'équipement fonctionnel et d'un magasin*». Il confie que «*ces classes ont amélioré nos conditions de travail, autant pour les élèves que pour les enseignants, parce qu'auparavant, des classes étaient sous paillettes et certains cours se tenaient même sous des arbres. Grâce à Fonds Enfants, nous sommes maintenant dans un cadre sécurisé, propre à améliorer le rendement*». A



le corps enseignant : (de gauche à droite) Nikiéma Brahima, le directeur, Lombo Sylvie (CE1), Thiombiano Maimouna (CP2), Zango Amélie (CM2), Ki Marcel (CP1).

condition de mettre plus d'entrain dans l'entretien. Nikiéma Brahima assure : «*avec l'association des parents d'élèves, nous allons nous organiser pour mobiliser les parents dans l'entretien de cette infrastructure qui doit nécessairement servir dans la durée. Longue vie également à Fonds Enfants pour tout ce qu'il fait ! Nous souhaitons que notre collaboration se poursuive et que l'accompagnement se renforce*».

## Commune de Bilanga, province de la Gnagna

### Fonds Enfants a maximisé les capacités de notre service social

En renforçant les capacités d'intervention du service de l'action sociale communale de Bilanga, Fonds Enfants a permis une avancée dans la lutte contre la traite et autres pires formes de travail des enfants et donné de l'espoir à des jeunes par des bourses d'études et de formation.



Charles Lankoandé

Au poste depuis 2006, le maire Charles Lankoandé de Bilanga dans la province de la Gnagna est intarissable sur le partenariat de sa commune avec Fonds Enfants : «*ce projet nous a appuyé en matériel informatique de bureau et audiovisuel. Le matériel audiovisuel, notamment nous facilite la conduite des campagnes de sensibilisation menées par notre service d'action sociale dont les performances ont été également renforcées avec l'appui en matériel de bureau que les capacités budgétaires de la mairie auraient eu du mal à satisfaire. L'accompagnement de Fonds Enfants permet au service de l'action sociale de ne plus être dépendant des ressources de la commune pour son fonctionnement*». Il précise : «*depuis notre installation comme président du Conseil municipal, Fonds Enfants travaille avec nous sur le plan du social et, nous pouvons, entre autres, noter le parrainage en 2010, de la formation de 30 jeunes à des métiers comme la couture et la mécanique* 2

roues. Des jeunes qui ont reçu un équipement professionnel à la fin de leur formation pour s'installer dans leur village respectif». Fonds Enfants dans la commune de Bilanga, c'est aussi, selon le maire Charles Lankoandé «*chaque année, l'octroi de bourses d'études pour 45 élèves du secondaire ; l'appui pour l'élaboration du Plan d'action communal de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants*». S'il avait son mot à dire, il souhaite «*que Fonds Enfants élargisse l'assiette de la bourse, travaille à supprimer le travail des enfants sur les sites d'orpailage, réalise plus de support de sensibilisation sur des thèmes comme l'excision et le Sida, intervienne dans le domaine des AGR afin de combattre la pauvreté chez la femme en milieu rural...*».



Thiombiano Talardia, chargé du service social communal depuis avril 2011, apprécie : «*dès mon arrivée, le maire tout comme la direction provinciale du service de l'action sociale, m'ont parlé de l'accompagnement de Fonds Enfants. Effectivement, nous avons reçu du matériel de bureau et surtout de sonorisation et de projection audiovisuel qui m'a permis d'être à l'aise pour programmer des activités de sensibilisation renforcées par des séances de*



Kiéma Laurent



De gauche à droite: Legma Lallé, Ouoba Lydie et Natama Francis

ciné-débats très appréciées par la population. Avant, c'était moi qui courrait après les villageois. Maintenant, ce sont eux qui me réclament, font pression sur leurs conseillers pour que j'intervienne dans leur village». Ainsi qu'il le confie, «la dotation matérielle de Fonds Enfants a maximisé les capacités de mon service». Et, il a cette illustration : «des que la population entend la musique concernant une campagne de sensibilisation, il n'est plus besoin de crier pour rassembler les gens ; ils accourent d'eux-mêmes. Le matériel fourni par Fonds Enfants est venu booster la progression de mes activités». Son handicap maintenant, «je n'ai pas assez de films pour mes campagnes ; ceux que j'ai sous la main sont vieux, ils datent des années 2002 pour les plus récents. Il nous faudrait des productions récentes, mais encore ayant pour cadre des localités de chez nous. En la matière, les sites d'orpaillage, par exemple, sont nombreux dans la région de l'Est pour nous fournir des productions de proximité». Son souhait : «que Fonds Enfants m'appuie dans la réalisation de films proches de nos réalités. Nous disposons pour cela de troupes théâtrales qui peuvent mettre en scène nombre de thèmes



Komondi Nathalie

Namoano Odette

: droits de l'enfant, mariage forcé, excision, grossesses non désirées en milieu scolaire, conflits conjugaux... les thèmes sont nombreux». Selon Thiombiano Talarida, «l'un des indicateurs indiscutables de l'impact positif des campagnes de sensibilisation est l'accroissement du nombre des interceptions d'enfants en situation de trafic : la population est impliquée et favorise une plus grande efficacité dans l'interception des trafiquants». Autre satisfaction, «la population fréquente davantage mon bureau et, même si dans le cas par exemple du mariage forcé le succès reste mitigé, le recul est net pour la pratique



Nadieba Adama

de l'excision, nous ne faisons face qu'à des anciens cas, il n'y a plus de nouvelles excisions».

### C'est comme si nous avions une autre famille

Revenant sur l'accompagnement en bourses d'études ou de formation professionnelle, le maire Charles Lankoandé indique : «Fonds Enfants se décline également à Bilanga en bourses d'études et de formation professionnelle pour les jeunes». Pour être plus précis, c'est «45 enfants de pris en charge, chaque année depuis 4 ans, à raison de 25 élèves au lycée départemental de Bilanga, et 20 au CEG de Bilanyanga». Parmi ces boursiers figurent Legma Lallé, Ouoba Lydie et Natama Francis, des boursiers de Fonds Enfants en classe de 3ème au lycée départemental de Bilanga. Trois enfants d'agropasteurs, en situation de location à Bilanga ou sous tutorat. Ils racontent que «depuis la classe de 6ème, et l'obtention d'une excellente moyenne, nous sommes boursiers de Fonds Enfants». Bourse d'excellence donc pour Legma Lallé du village de Kibaré à 17 km de Bilanga, pour une moyenne de 18/20 ; Ouoba Lydie du village de Diéla à 17 km, pour 16/20 de moyenne et, Natama Francis du village de Tiapaga à 24 km de Bilanga, crédité d'une moyenne de 16,5/20. Selon ces derniers, «la bourse est payée en nature et en espèces et comprend un couple de bovins, un sac de 50 kg de mil et une somme de 60 000 F». L'argent liquide leur permet de faire face

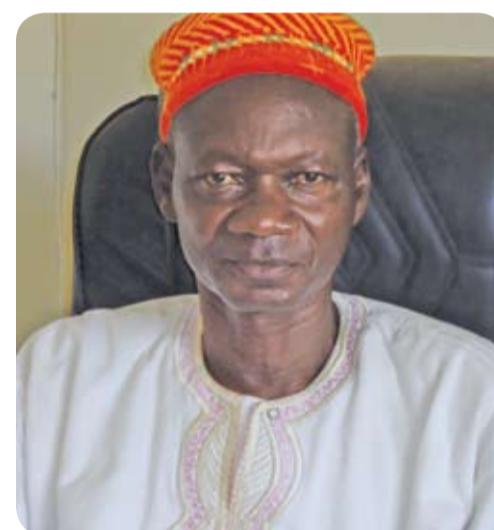
«aux frais de scolarité, de bibliothèque, à l'achat de quelques documents et la cantine». Ils attestent que «grâce à Fonds Enfants, nos parents ne sont plus angoissés, ils ne dépensent plus pour nous, ils nous savent en sécurité. C'est comme si nous avions une autre famille, un parent aux petits soins pour nous. Ça aide beaucoup nos parents». Ils se disent déjà «orphelins de Fonds Enfants qui ne prévoit pas de nous suivre après la classe de 3ème». En chœur, ils disent «merci à Fonds Enfants».

Fonds Enfants dans la commune de Bilanga, «c'est encore, sous le couvert d'associations comme «Todi Yaba» (entraide), un appui pour la formation de 30 jeunes, sur trois ans, dont 10 en mécanique 2 roues et 20 en coupe-couture». Cette dernière filière est l'apanage des filles telles Komondi Nathalie, Namoano Odette et Ouoba Edith, toutes de Bilanga et bénéficiaire du parrainage de Fonds Enfants. Comme elles disent, «on était là, on ne faisait rien, on a été choisi pour faire la couture et, nous recevons 1000 F/mois pour le savon auprès du comptable de la mairie et nous n'avons rien payé pour la formation». Les garçons comme Nadieba Adama, également de Bilanga centre, ont plus de prédilection pour la

«mécanique 2 roues» comme on dit communément pour les réparateurs de motocyclettes. Fraîchement rentré de l'ANPE de Fada où il a fait sa formation, le jeune Nadieba Adama s'est vite ouvert un garage. Il raconte : «après ma formation, j'ai demandé l'aide de la mairie pour disposer d'une parcelle où ériger mon garage, en attendant la réception de l'équipement de mon parrain Fonds Enfants. J'ai obtenu un espace bien situé en bordure de la voie principale (la RN18) et, avec le produit de la vente de deux bœufs, j'ai acquis un minimum de matériel pour me mettre au travail». Convié à un bilan au pied levé, il confie «mon travail m'a permis de me marier, me fournit de quoi nourrir ma famille et, surtout, je suis autonome, je ne tends pas la main, je fais un travail qui me rapporte au moins 2 500 F par jour et davantage les jours de marché». Son aspiration : «devenir un formateur pour d'autres jeunes».

## Commune de Lalgaye, province du Koulpelogo dans le Centre-est

Koudougou Djibrila, à l'état civil, S.M. Naba Molfa, chef coutumier de Lalgaye



### Un impact positif

Dans sa quête inlassable de trouver des partenaires pour le développement d'activités en faveur de sa collectivité, le conseil municipal de Lalgaye cogne à la porte du FICOD/Fonds enfants et, suivant un processus participatif, ils aboutissent à un projet d'un montant global de 30 030 000 F CFA.

«Il y a des subventions qui n'ont pas d'impact mais, en ce qui concerne celle de Fonds Enfants, l'impact est positif ; quand bien même il faut rappeler que c'est un fonds qui doit être pérennisé et sa philosophie comprise et acceptée par tous les acteurs et les bénéficiaires». Selon le maire et chef coutumier de Lalgaye, l'impact est d'autant positif qu'il «s'adresse à la femme. Elle est au cœur du foyer et tout le monde sait que de la femme dépend l'amélioration des conditions de vie d'un ménage». Ainsi, indique Naba Molfa, «depuis 2011, on constate effectivement un changement dans les foyers. Après avoir pris cet argent, il y a des femmes qui ont développé des initiatives et m'ont dit avoir pu payer la scolarité de leurs enfants, améliorer le menu à domicile, pris en charge les soins de santé, ... c'est le fruit de l'accompagnement de Fonds Enfants. La subvention a couvert tous les villages de la commune de Lalgaye et je crois que c'est une bonne action». Outre cela, le maire apprécie l'octroi de bourses d'études à «45 enfants vulnérables au niveau du CEG de Lalgaye» et, il rappelle : «le fonds alloué aux femmes dans le cadre des AGR répond au souci de la commune et de Fonds Enfants de faire en sorte de dégager des dividendes qui serviront à doter d'autres enfants de bourses au niveau du collège et ne pas avoir à chaque fois tendre la main. Il faut travailler de sorte que ces fonds puissent garantir le financement d'autres activités sociales dans la commune». Il précise, «ce premier pas accompli avec Fonds Enfants prévoit que la commune retienne 20% sur les remboursements afin d'ouvrir un compte pour alimenter le suivi et la pérennisation d'activités sociales». Il plaide enfin, «au vu de ce que cet accompagnement apporte comme changement qualitatif dans la commune et, quand bien même on dit que l'aide doit assainir l'aide, nous demandons à Fonds Enfants de demeurer à nos côtés».

## Fonds Enfants a révolutionné notre vie



Des femmes de Pissiongo (Lalgaye) chantant des remerciements pour Fonds Enfants

L'impact positif du projet d'AGR mis en œuvre avec l'accompagnement de Fonds Enfants est vérifié chez les femmes. Autant à Lalgaye Yarcé qu'à Pissiongo, les femmes montrent un enthousiasme et un épanouissement qui confortent le maire Koudougou Djibrila, à la fois Naba Molfa, chef coutumier de Lalgaye, dans son souhait de poursuivre le partenariat avec Fonds Enfants.

D'un groupement de femmes à l'autre, les indicateurs sont nombreux qui indiquent qu'agir sur le quotidien des mères est la voie royale pour influer sur le mieux-être des enfants, surtout en milieu rural. Avec le crédit qu'elles ont obtenu du projet,

elles ont fait preuve d'ingéniosité pour «prendre» le pouvoir économique à la maison et, du coup pris celui d'assurer une saine croissance à leurs enfants. Si Fonds Enfants était un parti politique, nul doute qu'il serait celui des femmes et des enfants.



Sana Lizetta

Dans la commune de Lalgaye les femmes n'attendent pas ce scénario improbable. Loin de la fiction, leur réalité concrète est le statut nouveau qu'elles ont acquis dans leur foyer, dans leurs capacités à répondre favorablement aux besoins de leurs enfants. Sana Lizetta, du groupement «Song Taaba» doit son nouveau statut de femme capable à l'opportunité que lui a donné le projet de se professionnaliser dans le commerce du riz local : «nous avons bénéficié d'un montant de 1 000 000 F et, à la répartition, j'ai reçu la somme de 37 500 F. J'ai investi ma part dans le conditionnement et la vente du riz et, franchement, je ne me plains pas. Avec le bénéfice que j'en tire, je prends en charge beaucoup de chose dans la maison, la popote, les soins des enfants : les fournitures scolaires, le manger matin, midi et soir, le savon, les vêtements, les chaussures, leur santé et argent de poche pour l'école. J'ai même de l'argent pour les cérémonies sociales, sans avoir à quémander». Cet épanouissement des enfants via un accès accru à un revenu de leur mère est également vécu par toutes les femmes du groupement «Song Taaba». Si la majorité des femmes sont attirées par le commerce de denrée alimentaire, certaines comme Sana Setou du groupement «Lagmtaab» sont dans les métiers. Elle est tisserande et, c'est tout naturellement qu'elle a investi son crédit dans la matière d'œuvre. Elle raconte : «notre groupement a obtenu un prêt d'un montant de 1 000 000 F. Au partage, j'ai eu 37 000 F auxquels j'ai ajouté le peu que j'avais déjà et j'ai commandé de la matière d'œuvre à Ouaga. Je me suis mise à l'œuvre tout de suite et j'en ai tiré 10 pagnes que j'ai vendus à raison de 7 500 F l'unité.



Sana Setou

avoir un crédit de l'ordre de 100 000 F, ça va m'arranger et je pourrai encore faire plus pour mes enfants».

Non loin de Yarcé, il y a Pissiongo et le groupement «Lagmtaab» constitué de 24 femmes, chantant Fonds Enfants pour les avoir aidé à «faire quelque chose pour avoir un peu d'argent par nous-mêmes sans attendre un geste de nos maris». Elles créent pour la plupart leurs revenus dans la vente de céréales, la restauration ou encore l'embouche comme c'est le cas de Fati Sorgho. Autant qu'elle se souvienne elle conte conquise d'émotion : «par incitation de la mairie, nous avons mis en place notre groupement afin de pouvoir bénéficier d'un

appui pour entreprendre des activités qui nous rapporteraient de l'argent. Notre groupement «Lagmtaab» est constitué de 24 femmes qui ont décidé de se mettre ensemble pour essayer de chasser la pauvreté de leur vie, de donner un meilleur avenir à leurs



Les encadreurs Compaoré Albert (à gauche) et Noba Oumarou

Avec mon revenu, chaque matin, quand mes enfants me disent «maman !» avant d'aller à l'école, je peux leur mettre 50 F en poche à chacun. Mais, ce n'est pas tout, avec l'apport de ce crédit, il y a la paix dans la maison. Le manque d'argent gâte le climat en famille mais, quand il y a de l'argent la tristesse s'en va. Je souhaite cependant que si cette action va se poursuivre, on puisse nous allouer plus d'argent car, si j'avais eu plus que 37 000 F, j'allais entreprendre encore plus et être donc encore plus en mesure de donner encore plus de soins et de joie à mes enfants». Elle déclare plus enjouée, «avec mon bénéfice, je peux désormais acheter des habits neufs aux enfants à l'occasion des fêtes, des habits et des chaussures et, ça les rend très contents ; quand ils sont malades, je ne suis plus très inquiète parce que je peux les conduire au dispensaire sans souci d'argent. Vraiment, nous sommes très contentes du projet Fonds Enfants parce qu'en nous aidant, ce sont nos enfants qu'il a aidé. En tout cas je remercie Fonds Enfants et, si prochainement, comme je fais le tissage et que j'ai dû chercher de l'argent pour ajouter au 37 000 F, si je peux



Pétrir la pâte pour préparer le beurre de Karité ou mesurer et vendre du riz... les femmes de Lalgaye ne chôment pas.



enfants en commençant par leur garantir un présent pas trop triste, clément, fait de jours de joie». Véritable leader du groupement, Fati Sorgho est intarissable : «embouche, conditionnement et vente de céréales, petite restauration, vente de condiments... Il n'y a pas de sol métier». Il faut croire Fati Sorgho lorsqu'elle confie : «Fonds Enfants a révolutionné notre vie. Nos hommes cultivent le maïs, cependant tant que nous n'avions pas, nous les femmes, l'argent du moulin et des condiments, il était impossible de cuisiner pour nos enfants. Avec le fruit du crédit de Fonds Enfants, tout a changé. Les femmes ont maintenant de quoi se prendre en charge, s'occuper de leur enfants sans avoir à supplier un mari. Nous mesurons le sorgho, nous mesurons le maïs, nous vendons du riz et autres. Moi, je ne sais pas faire cela. Avec les 37 250 F que j'ai obtenus, j'ai choisi l'embouche parce que j'aime l'élevage. J'éleve et vend des moutons et, cela a changé ma vie depuis que je ne dépend plus de mon mari pour le moindre sou. Je m'occupe de tout, l'école des enfants, je peux acheter les bics, le maître ne les renvoie plus de l'école parce qu'ils portent des haillons, je peux les soigner quand ils sont malades, les nourrir correctement, ... tout». Afin de dissiper tout doute, elle explique : «ici, avec 10 000 F, on a de quoi manger pendant deux mois. Je dois dire que je suis devenu l'homme de la maison. Je m'habille bien, je mange bien, mes enfants ne manquent de rien. Nous n'avons pas de bouche pour dire merci à Fonds Enfants!». Si les femmes sont entrepreneuses et en-

gagées, les services techniques ne sont pas moins conscients de leur rôle. L'impact du projet d'AGR dans la commune de Lalgaye est également tributaire du suivi des femmes par les services de l'action sociale et de l'agriculture. Les encadreurs de ce projet d'activités génératrices de revenus dans la commune de Lalgaye ont le mérite d'être régulièrement sur le terrain pour accompagner les femmes. Noba Oumarou, éducateur social à la direction provinciale de l'action sociale et de la solidarité nationale du Koulpelgo à Ouargaye est satisfait des bénéficiaires du projet Fonds Enfants : «nous sommes chargés du suivi des différents groupements dans la commune de Lalgaye, en collaboration avec la direction provinciale de l'agriculture. D'une manière générale, le remboursement se passe bien, même si nous enregistrons quelques retards, de l'ordre de 10% des femmes. Le retard est souvent lié aux périodes de vente mais, nous espérons que tout va bientôt rentrer dans l'ordre». Compaoré Albert, agent du service départemental de l'agriculture corrobore : «dans le cadre d'un contrat avec la mairie, nous travaillons en collaboration avec le service de l'action sociale pour le suivi des activités génératrices de revenus entreprises par les groupements de femmes. Pour plus d'efficacité, nous effectuons une sortie mensuelle parce que quoi qu'on dise, le milieu paysan reste un autre monde. Les gens ont besoin d'accompagnement permanent non seulement pour le déroulement des activités mais, aussi, pour le recouvrement des fonds. Nous rendons compte à la mairie et à Fonds Enfants».

## 6 questions à ...

**Qu'est-ce qui a motivé l'implantation du projet Fonds Enfants dans cette région ?**

Le projet Fonds Enfants a ouvert ses portes depuis avril 2005 dans la région de l'Est dans le cadre de la coopération décentralisée pour lutter contre le phénomène de traite des enfants et leurs autres pires formes de travail. Il a été créé en accompagnement d'autres projets de la coopération allemande



**Darankoum Boureima,**  
chargé de projet



déjà engagés dans l'accompagnement de la dynamique des collectivités. En rappel,

**“Nous n'avons jamais eu la prétention de pouvoir tout faire”**

depuis les années 2002-2003, les régions de l'Est et du Sud-ouest sont les zones de concentration des interventions de la coopération allemande et, c'est tout naturellement que le projet Fonds Enfants s'est installé dans la région de l'Est mais, élargie au Centre-est, notamment à la province du Koulpelgo et à 12 communes du Boulgou. Outre cette orientation politique, il y a la spécificité géographique, la particularité d'être une zone frontalière avec des pays où le phénomène de migration des enfants est assez développé. La zone de l'Est est adossée au Niger, au Bénin et au Togo et, celle du Centre-est ouvre sur le Ghana ; des pays où bon nombre d'enfants migrent dans l'espoir d'un mieux-être pour eux-mêmes et leurs familles. Malheureusement, c'est dans la quête de ce mieux-être qu'ils tombent souvent dans des travers et notamment des formes d'exploitation qui nuisent à leur développement, à leur épanouissement.

**Pourquoi cette préférence du projet à accompagner des organisations de femmes ?**

Le groupe cible prioritaire de Fonds Enfants, c'est essentiellement les enfants victimes de traite, démunis, vulnérables ; en tout cas susceptibles de tomber plus facilement dans le filet de la traite et les pires formes de travail. Toutefois, une étude en 2004 nous a révélé qu'une des causes majeures du développement de ce phénomène était la pauvreté. Pauvreté au niveau de la région d'une manière générale, pauvreté des familles. Une des solutions était donc de pouvoir améliorer les conditions de vie des populations à la base. Maintenant, pour y arriver, une des pistes a été de prendre le groupe cible des femmes et, essentiellement celles du milieu rural dont la caractéristique est qu'elles sont responsables, en majorité, de la gestion des enfants. En milieu rural, la femme est celle qui fait les frais des difficultés qu'éprouve l'enfant ; c'est elle qui s'en soucie. Il était donc opportun d'aider les femmes à accéder à une activité génératrice de revenus, améliorer leurs conditions de vie par des revenus substantiels pouvant leur permettre de soutenir les besoins de leurs enfants : scolarité, alimentation, soins de santé, vêtements et autres.

A cet effet, dès 2006, nous avons mis en œuvre un vaste programme d'appui aux activités génératrices de revenus pour des milliers de femmes à travers la région de l'Est. En quelques mois, elles ont pu avoir des revenus qui leur ont permis d'améliorer les conditions de leur famille, de fixer les enfants en assurant leur scolarité et leur faire passer l'envie d'aller à l'étranger pour chercher du travail.

**Pouvez-vous nous parler de l'accueil que vos partenaires ont eu pour le projet ?**

Dès le démarrage de nos activités en 2005, nous avons noté un grand engouement de l'ensemble des acteurs autour de cette question des droits de l'enfant. Au niveau des collectivités, la plupart des communes

ont montré un grand intérêt pour la thématique et, avec l'appui des services techniques, notamment l'Action sociale au niveau des provinces et de la région, la direction régionale du Travail et de la sécurité sociale, nous avons reçu un accompagnement pour la réalisation d'une grande diversité d'activités de sensibilisation sur les droits des enfants, la thématique de la traite, sur la question des pires formes de travail des enfants. Cela a permis à toute la population au niveau de la région de mieux appréhender l'ampleur du phénomène et découvrir les conséquences en termes de menaces pour l'épanouissement des enfants. Depuis, nous avons vu croître l'engagement des différents partenaires pour le développement harmonieux des enfants.

**Pouvez-vous nous dire sur quoi repose cette impression sur l'intérêt des acteurs sur le terrain ?**

Si on vous fait sortir les requêtes de financement qui ont atterri sur nos bureaux, c'est vraiment énorme. Cela témoigne d'une prise de conscience de ces différents acteurs. Nous avons reçu beaucoup plus de demandes que nous ne pouvions satisfaire à l'échelle d'un projet. Nous n'avons jamais eu la prétention de pouvoir tout faire.

**Qu'est-ce qui, selon vous, aurait encore pu être fait sur le terrain et n'a pu l'être ?**

Nous sommes dans le domaine de la promotion des droits de l'enfant et, il y a certainement une panoplie d'activités que nous devrions pouvoir entreprendre et réaliser. La traduction des besoins fondamentaux des enfants en droit implique un grand nombre de défis à relever pour éviter qu'ils soient livrés à la déchéance. Le projet a choisi de se concentrer essentiellement sur la lutte contre le phénomène de la traite parce qu'il serait prétentieux de vouloir combler toutes les attentes de la population pour l'enfance. L'objectif du projet étant bien circonscrit, il n'était pas indiqué de se disperser.

En revanche, nous ne sommes pas arrivés à couvrir toutes les 27 communes de la région de l'Est. Si depuis 2005 nous étions dans la totalité des communes, aujourd'hui, le niveau de compréhension serait autre, les populations auraient davantage pris conscience et chacun, dans sa localité aurait fait des propositions pour contrer ce phénomène qui entrave le développement des enfants. Enfin, nous étions limités sur le plan des ressources humaines, si bien que huit à neuf communes n'ont pas pu bénéficier de l'accompagnement du projet. Maintenant, pour la prochaine phase, les ressources humaines du projet seront renforcées, nous serons dans toutes les communes et plus opérationnel pour un appui



de proximité.

**L'expérience du terrain vous suggère-t-elle quelques réglages pour la nouvelle phase ?**

Essentiellement, pour l'atteinte de nos objectifs, je souhaiterais rappeler aux autorités des communes que le projet Fonds Enfants, depuis son démarrage en 2005, a adopté l'approche entrée communale comme démarche de mise en œuvre de ses activités. C'est dire que, hors les interventions conduites par les services techniques, toutes les activités à mener doivent, au préalable obtenir l'aval des conseils municipaux auxquels il est généralement demandé une contribution au financement.

C'est un apport au financement d'activités que les conseils municipaux pourraient inclure dans leur budget afin de faciliter la conduite de nos activités en faveur des enfants en difficulté dans la région de l'Est. Pour leur part, les ONG et autres organisations de la société civile intervenant dans le domaine de la promotion des droits des enfants et qui demandent notre appui pourrait également faire l'effort de participer. Enfin, les parents des enfants que nous accompagnons devraient rompre avec la coutume de se laver les mains et ne pas s'impliquer parce qu'un projet n'est pas éternel. Ils devraient penser à prendre des initiatives dans le sens de pérenniser l'impact de l'apport du projet.

**Lisez et faites lire  
Les Echos du Sahel  
votre journal de la région de l'Est**

**Besoin de Visibilité ?**  
40 77 77 18  
Un seul contact  
**Les Echos du Sahel**  
votre journal de la région de l'Est

# Crise entre la DRESS et la F-Synter

**Il s'en est fallu de peu pour que dérape l'organisation du BEPC dans la région de l'Est. De Ouaga, le dossier est revenu sur la table du Gouverneur Bertin Somda qui a réussi à calmer la grogne. A temps.**

**Les camarades du F-Synter incriminent un inspecteur.**



Kiétega Issa, coordinateur régional de la Fédération des Syndicats Nationaux des Travailleurs de l'Education et de la Recherche (F-SYNTER)

la Recherche (F-SYNTER) avertit : «*c'est pour les élèves que nous sommes-là. C'est pour eux que nous avons demandé à nos militants qui étaient dans des zones stratégiques de ne pas suivre le mouvement de grève, afin de permettre à leurs élèves de pouvoir composer. Sinon, nous sommes capables de bloquer tout dans la région. Il ne faut pas tourner, celui qui est à l'origine de cette crise, c'est l'inspecteur Jean-Michel Kiéma. Nous souhaitons que cela ne se répète plus.*

Pour l'organisation du BEPC le 3 juin dernier les enseignants du secondaire affiliés à la F-Synter constatent un «*quota très faible des examinateurs issus du MESS*». Selon leur coordonnateur régional, «*les textes disent qu'il faut prioritairement choisir parmi les travailleurs du MESS et faire appel aux collègues du MENA pour le complément*». Pourtant, constate-t-il : «*pour la ville de Fada, il y avait 76 surveillants relevant du MESS contre 210 venant du MENA. Mais, là n'est même pas notre véritable préoccupation, parce qu'il ne s'agit pas d'une opposition entre travailleurs du MESS et du MENA*». Le problème est ailleurs : «*au niveau du secrétariat c'était la même chose. Au niveau de la correction, on s'est rendu compte que beaucoup d'enseignants ont été purement et simplement mis à l'écart. Ils ne sont ni surveillant, ni secrétaire, ni correcteur*». Pour comprendre, les camarades du F-Synter frappent à la porte du directeur régional des enseignements secondaires et supérieur (DRESS), Abdoulaye Ouattara qui les reçoit «*la veille du début de l'examen, soit le 2 juin, assisté de l'inspecteur Kiéma Jean Noël et Mme Kaboré, la responsable du service des examens et concours*». A cette rencontre, confie Kiétéga Issa, «*la réponse de l'inspecteur a été que le texte est clair mais, ne fixe pas de quota et, donc, il a la latitude de choisir qui il veut*». La suite, raconte-t-il, «*nous avons senti de la brimade quelque part, parce que, quand on prend par exemple le lycée Diaba Lompo, nous avons au moins 7 militants-camarades qui ont été carrément mis de côté. Ça sent la sanction, parce que ces derniers sont tous des contractuels qui, à un moment donné, ont voulu aller en mouvement pour revendiquer une élévation de leur traitement*

*salarial. Conséquence, en fin d'année, ils ont été purement et simplement mis à l'écart. Au niveau de Gayeri, notre premier responsable provincial a été écarté des examens. Même pas retenu comme surveillant. A Bogandé c'est pareil. A Diapaga, Kantchari, un peu partout, c'est exactement la même chose*. Comme il faut s'y attendre en pareille situation, les camarades s'entendent pour boycotter les examens mais, «*pour permettre aux enfants de composer, nous avons appelé*

**Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B)**

**Fédération des Syndicats Nationaux des Travailleurs de l'Education et de la Recherche (F-SYNTER), Coordination Régionale de l'Est**

Rapport sur la lutte des 1er-02-03-04 juin

## I- De l'origine de la lutte

Comme chaque année, l'organisation des examens de fin d'années par la direction régionale des enseignements secondaires et supérieur (DRMESS/Est) a été émaillée d'irrégularités telles que :

- Convocation remise tardivement (les premières à partir du 30 mai et les dernières le 1er juin aux environs de 17H)
- Des camarades non impliqués dans l'examen (correction, surveillance et secrétariat) alors que les jurys de la région sont inondés du personnel du MENA.

Cette situation ne pouvait laisser notre syndicat indifférent.

C'est ainsi qu'au cours du thé-débat organisé le 1er juin à partir de 20 heures, pour un partage d'expérience, de façon unanime, les militants condamnèrent cette habitude de la Direction régionale (DR). Notre direction fut donc mandatée pour rencontrer la DR dès le lendemain, afin de lui signifier notre désapprobation et exiger une réparation.

Le lendemain 02, nos responsables ont pu rencontrer la DR qui s'est montrée impuissante face à la situation et demandait, du même coup, qu'une liste de camarades qui souhaitaient surveiller lui soit fournie afin qu'il puisse voir ce qu'il y a lieu de faire.

Suite à cette rencontre avec le DR et son staff, notamment l'inspecteur Kiéma Jean Noël et la responsable du service des examens et concours, Mme Kaboré, une assemblée générale est convoquée le même jour pour faire le point de l'audience et prendre les dispositions qui s'imposent. Après analyses des réponses de la DR, l'assemblée générale constate qu'il n'y a pas d'avancée.

En protestation donc à cette attitude de la DR, tous les camarades qui avaient été retenus ont remis, séance tenante, leurs convocations et, la même conduite a été communiquée aux secteurs et comités de la région.

La pression était donc montée et, la DR devait prendre ses responsabilités afin de désamorcer la crise.

La DR, après avoir reçu nos responsables, est restée muette jusqu'au 03 dans la matinée où nos responsables ont été obligés de l'appeler au téléphone. (Exactement, à 5h 25 du matin, soit à moins d'une heure et demie avant le démarrage du BEPC, Ndlr).

Après cet appel, bien qu'aucun point n'ait eu satisfaction, nos responsables, après concertation, demandèrent aux camarades de rejoindre les jurys. Ainsi, les camarades qui sont retenus comme vice-présidents, secrétaires et surveillants ont

tous nos secteurs qui avaient déjà commencé à vouloir protester, pour leur enjoindre de rejoindre les jurys dans les meilleurs délais pour permettre le démarrage des épreuves. Ordre a été donné à tous les camarades d'être à leur poste pour 6h 30». Mais, coup de théâtre. Ce matin du 3 juin, «*je reçois des appels en cascade des militants de Gayeri, Diapaga, Fada, disant que sur ordre de l'inspecteur Kiéma Jean Noël, leur président de jury leur a signifié l'annulation de leur convocation et qu'ils étaient sommés de quitter les lieux. Jusqu'à moi aussi, mon président de jury qui m'appelle pour me dire que l'inspecteur a annulé ma convocation, je pouvais repartir*». Pour Kiétéga Issa «*c'est la goutte d'eau qui a envenimée la situation. Nous avons mis de l'eau dans notre vin, on ne peut pas nous humilier de la sorte dans les jurys*». Il sonne alors l'union sacrée : «*nous*

avons immédiatement rappelé tous les secteurs de la région et demandé à tous les militants de se retirer séance tenante de l'organisation du BEPC, à quelque niveau que ce soit, surveillance, secrétariat, vice-présidence, etc. à l'exception de certaines zones stratégiques où nous avons décidé de rester comme Matacoali où notre camarade était président de centre et tout seul ; s'il ferme, il n'y a pas de composition. Nous lui avons dit, toi tu peux continuer. Idem à Bogandé où tous les surveillants et autres étaient des militants». L'examen du BEPC a eu lieu, sans que ne transpire un quelconque problème compromettant. Pour cela, il a fallu que la crise entre la DRESS et la F-Synter passe par Ouaga et revienne sur la table du gouverneur pour un accord qui a permis de lever immédiatement le mot d'ordre de grève. Toutefois, pour mémoire, le coordinateur a rédigé son rapport.¶

l'organisation des examens nous permet de tirer beaucoup d'enseignements :

## 1- SANS LUTTE PAS D'ACQUIS

La lutte seule libère, la lutte seule améliorera nos conditions. Quand la DR a été approchée pour qu'elle répare son injustice, elle s'est montrée impuissante en s'appuyant sur l'alibi de la contrainte budgétaire.

Elle est restée sur cette donnée jusqu'à ce que la pression soit encore plus forte, la contraignant à faire profil bas et nous concéder :

- 8 correcteurs ;
- 1 secrétaire
- 1 commission, pour éviter les dérives les années à venir.

Notre orientation, cela vient d'être démontré une fois de plus, est juste et nous devons la renforcer. Il n'y a que le SRLC qui peut améliorer nos conditions de vie.

## 2- La force du syndicat dans la région

Cette lutte a permis de mesurer une fois de plus la force de la structure dans la région.

Bien qu'une majorité de camarades ait été pris pour les examens, la solidarité syndicale les a amenés à voir au-delà des intérêts égoïstes et individuels et à considérer les intérêts de groupe. Au-delà des intérêts, cette lutte avait un aspect de défendre des principes de justice et d'équité mais, également, de défendre même la structure. Les militants ont donc bien compris cela et se sont regroupés autour de la structure pour la défendre comme la prunelle de leurs yeux.

## 3- La représentabilité du syndicat

Face à la mobilisation des camarades, la DR a été obligée de reconnaître qu'elle ne pourra organiser le BEPC 2014 sans la F-Synter. Un aveu de taille qui montre que notre structure est la plus représentative dans la région.

La DR a également mentionné que le nombre des professeurs qui n'ont pas été pris dépasse le nombre donné par la F-Synter mais, les autres syndicats n'en font pas un problème. Cela démontre, à souhait, que nous sommes la structure qui défend valablement les intérêts des travailleurs.

Cette lutte a permis de dévoiler les comportements anti-syndicat et anti F-Synter de l'inspecteur Kiéma Jean Noël et de l'exposer ainsi aux yeux de tous les militants, lui qui jouait toujours au bon camarade.¶

## III – DES ENSEIGNEMENTS DE LA LUTTE

Cette lutte autour de la justice et de l'équité dans

# Une CEB mal logée

**Sans être sous paillotte, la CEB 3 de Fada, ne garantit pas pour autant la sécurité à ses occupants. Son toit ou ce qui en tient lieu est un modèle réussi d'une épée de Damoclès. Quant aux murs et quand bien même Dieu nous garde de secousses sismiques, ils sont loin d'être rassurant. Et, il ne s'agit là que des dangers visibles pour ceux qui y travaillent. Et on dira que les gens ne sont pas contents. Avec la saison des pluies, le danger est encore plus oppressant, pour le personnel, pour le matériel déjà d'un autre âge. Peut-être que le bon résultat de ses écoles plaidera en sa faveur. Cette CEB est un modèle de mal gouvernance. Faudra-t-il attendre une catastrophe et une intervention qui coûtera le centuple de la facture d'une réfection pendant que les lésions arrive encore à donner l'illusion que la CEB 3 est dans un bâtiment ?**



## Certificat d'études primaires 2014

*En attendant de voir, dans notre prochaine édition, si la région de l'Est est sortie du dernier rang cette année dans les examens de fin d'année du secondaire et, notamment du BEPC et du Baccalauréat, disons BRAVO ! aux élèves du primaire. Toutes les 3 Circonscriptions d'éducation de base (CEB) ont passé la barre des 70% de réussite.*

Voir tableaux ci-contre.

### CEB Fada n° 1

Tableau récapitulatif (avec les candidats libres)

N°	Centre	INSCRITS			PRÉSENTS			ADMIS			POURCENTAGE		
		Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	% Fille	% Garçon	% Total
1	Bansoundi B	169	133	302	166	127	293	139	115	254	83,73	90,55	86,79
2	Evangélique/AD	123	106	229	120	102	222	99	79	178	82,50	77,45	80,18
3	Namoungou	186	137	323	182	131	313	98	77	175	53,85	58,78	55,91
4	Tikonti A	117	133	250	112	132	244	92	125	217	82,14	94,70	88,93
<b>Totaux</b>		<b>595</b>	<b>509</b>	<b>1 104</b>	<b>580</b>	<b>492</b>	<b>1 072</b>	<b>428</b>	<b>396</b>	<b>824</b>	<b>73,79</b>	<b>80,49</b>	<b>76,87</b>

Union pour le Progrès et le Changement

Fada le 17-05-

2014

(UPC)

Coordination Régionale de l'Est

Coordination Provinciale du Gourma

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE REGIONALE DES STRUCTURES DE BASE DES PROVINCES DU GOURMA- KOMONDJARI- KOMPIENGA AVEC UNE MISSION DU BUREAU POLITIQUE NATIONAL (BPN)

-FADA, 17-05-2014

Le Samedi 17 Mai 2014 à partir de 17h 30, s'est tenue dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement de l'Est, une rencontre régionale des structures de base provenant des provinces du Gourma, de la Komondjari et de la Kompienga, avec une mission du Bureau Politique National (BPN), au tour de l'ordre du jour suivant :

- Point sur l'état d'avancement du renouvellement des structures de base du parti ;
- Information sur la vie du parti après le conseil national de décembre 2013 ;
- Information sur la tenue du 1er congrès du parti, courant juin 2014
- Divers

Après l'installation de la délégation du BPN, de retour de Diapaga, où elle a eu à tenir une rencontre similaire, le correspondant Provincial du Gourma, a pris la parole au nom des responsables des trois (03) provinces, pour souhaiter la bienvenue au BPN et surtout un bon séjour dans la cité de Yendibili, bien que brève.

Il a ensuite assuré la délégation du BPN de la pleine mobilisation qui a lieu dans ces provinces et, de leur désir pour le changement dans la démocratie en 2015. Le porte-parole des trois (3) provinces a aussi déclaré tout l'attachement des militants et militantes aux idéaux du parti du lion, pour des victoires toujours plus grandes.

La parole fut ensuite donnée à l'honorable député Elysée, chef de délégation, pour son intervention. D'emblée, l'honorable présenta toutes les excuses au nom de la mission pour le grand retard constaté, avant de situer le contexte de la mission qui s'est voulu une mission de remerciements et, la reconnaissance du parti à l'endroit des militants et militantes du parti à la suite des résultats obtenus dans les trois (3) provinces lors des élections couplées de 2012. Le chef de délégation s'est ensuite appesanti sur l'importance du renouvellement des structures du parti qui devront permettre à l'UPC d'aborder avec sérénité les Présidentielles 2015 au Burkina Faso. Le visiteur du jour a aussi parlé de la nécessité pour les militants, de garder et entretenir la mobilisation à tous niveaux. Le 2ème membre de la délégation a abondé dans le même sens et a aussi insisté sur la volonté des responsables du parti et de son président Zéphirin DIABRE à toujours accompagner les structures de base, dans leur combat de tous les jours. Il a ensuite évoqué la vie du parti, la collaboration existante entre l'UPC et les autres partis membres du CFOP dans la lutte inlassable contre la tenue du référendum, la mise en place du sénat et contre la modification de l'article 37 de notre Constitution. Des informations ont été apportées à l'auditoire sur la tenue du 1er congrès de l'UPC en juin 2014.

Par la suite, la mission a permis aux militants de poser de nombreuses questions sur la vie du parti, la synergie d'action avec les autres partis de l'opposition, sur aussi la tenue prochaine du premier congrès de l'UPC.

Toutes ces questions ont trouvé des réponses adéquates, à la satisfaction de tout le monde. La séance a été levée aux environs de 20h50 dans une ambiance empreinte de cordialité et pleine de convivialité.

Le rapporteur

A. Michel THIOMBIANO

### CEB Fada n° 2

Tableau récapitulatif (avec les candidats libres)

N°	Centre	INSCRITS			PRÉSENTS			ADMIS			POURCENTAGE		
		Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	% Fille	% Garçon	% Total
1	Banhamma	180	125	305	175	119	294	133	102	235	76,00	85,71	79,93
2	Natiaboani	97	125	222	96	119	215	71	98	169	73,96	82,35	78,60
3	Ountaani	151	129	280	147	121	268	115	106	221	78,23	87,60	82,46
4	Saint Benoît	124	104	228	123	102	225	102	77	179	82,93	75,49	79,56
<b>Totaux</b>		<b>552</b>	<b>483</b>	<b>1 035</b>	<b>541</b>	<b>461</b>	<b>1 002</b>	<b>421</b>	<b>383</b>	<b>804</b>	<b>77,82</b>	<b>83,08</b>	<b>80,24</b>

### CEB Fada n° 3

Tableau récapitulatif (avec les candidats libres)

N°	Centre	INSCRITS			PRÉSENTS			ADMIS			POURCENTAGE		
		Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	% Fille	% Garçon	% Total
1	Bansoundi B	169	133	302	166	127	293	139	115	254	83,73	90,55	86,79
2	Evangélique/AD	123	106	229	120	102	222	99	79	178	82,50	77,45	80,18
3	Namoungou	186	137	323	182	131	313	98	77	175	53,85	58,78	55,91
4	Tikonti A	117	133	250	112	132	244	92	125	217	82,14	94,70	88,93
<b>Totaux</b>		<b>595</b>	<b>509</b>	<b>1 104</b>	<b>580</b>	<b>492</b>	<b>1 072</b>	<b>428</b>	<b>396</b>	<b>824</b>	<b>73,79</b>	<b>80,49</b>	<b>76,87</b>

Tableau récapitulatif (avec les candidats libres)

N°	Centre	INSCRITS			PRÉSENTS			ADMIS			POURCENTAGE		
		Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	% Fille	% Garçon	% Total
1	Bansoundi B	169	133	302	166	127	293	139	115	254	83,73	90,55	86,79
2	Evangélique/AD	123	106	229	120	102	222	99	79	178	82,50	77,45	80,18
3	Namoungou	186	137	323	182	131	313	98	77	175	53,85	58,78	55,91
4	Tikonti A	117	133	250	112	132	244	92	125	217	82,14	94,70	88,93
<b>Totaux</b>													

# Les excès d'excès des policiers de Kocyt

**1 000 F par-ci, cotisation de 2 000 F par-là et par conducteur pour négocier, 10 000 F ou rien au lieu de la verbalisation de 25 000 F pour infraction d'excès de vitesse... Le vase a fini par déborder et les transporteurs ont obligé le maire et ses policiers à un examen des pratiques de la police municipale. Les accusations d'exactions à répétition ont amené le DRPN à lever le ton pour dire «tout ce qu'il y a comme exactions et anomalies, on veut que ça prenne fin». Pour leur part, les transporteurs ont décidé de remettre les pendules à l'heure. Le commandant Toguyeni de la police municipale est interpellé sur le comportement de ses éléments par rapport à la bonne gouvernance de la sécurité et de la circulation des personnes et des biens dans la cité. Moyenga Abdoulaye, le 1er adjoint au maire est catégorique «ce qui n'est pas dans la réglementation, nous, on ne travaille pas avec. On va interroger qui de droit pour remettre les pendules à l'heure. Agressions physiques, menottes, on ne va même plus parler de cela. La loi l'interdit. Les paiements sans reçu, c'est à abolir». Ce qui est constant, c'est que la municipalité doit faire valoir ses droits à des recettes.**

Pour avoir dépassé trop souvent les limites de ses attributions, la police municipale est rappelée à l'ordre pour excès d'excès d'exactions. La police municipale de Fada est trop visible, trop zélée, trop ... La grogne contre les hommes du commandant Toguyeni Issaka était partout latente et personne n'a été surpris par la révolte des transporteurs. Ils sont les premiers à décider de freiner l'ardeur des policiers de Kocyt et ont ainsi pris de vitesse d'autres couches socio professionnelles tels les exportateurs de bétail qui se préparaient à conduire leurs troupeaux à l'hôtel de ville pour également crier leur lassitude des manières de la police municipale. A l'évidence, celle-ci a réussi à se faire, partout dans la ville et même au-delà du Burkina. Bonaventure Kéré, le président national du syndicat des transporteurs a même fait le déplacement depuis Ouaga, parce que des plaintes lui parviennent des pays voisins dont les transporteurs passent par le carrefour de Fada. C'est dire si la police de Kocyt s'est forgé une réputation à faire honte aux officiers de police judiciaire (OPJ) que sont la police nationale et la gendarmerie. Parce qu'il faut le savoir, même si les policiers de Kocyt sont trop voyants, un policier municipal n'est pas un OPJ. Avant leur prestation de serment en avril dernier, les policiers du maire Moumouni Kocyt avaient mauvaise réputation dans la cité. Pas d'éducation, pas de sensibilisation, trop répressifs. A en juger par les récents événements, ils n'ont pas su redorer leur blason, intégrer que trop de police tue la police, assimiler que tout est dans le comportement. Les témoignages dans la ville laissent entendre que personne n'est épargné par la répression policière des hommes de Kocyt, à la fois policier, gendarme, douanier et, surtout, percepteur de taxes tous azimuts. A force d'user et d'abuser de leurs prérogatives, de trop prendre goût au pouvoir de verbaliser, amender et prélever des taxes, ils ont très peu de sympathisants dans la ville, à un moment où l'accent est mis sur le rapprochement des forces de l'ordre et de défense avec les populations. Ils ont tellement abusé, vaincu sans péril les inoffensifs à 2 roues, qu'ils sont passés aux gros sous et sont tombés sur des gens qui ont de la répartie. En l'occurrence, les transporteurs qui eux sont bien organisés et peuvent faire valoir leur ras le bol des tracasseries, brimades et violences, y compris de se retrouver menotté au volant de leur bahut ou d'une moto. Mercredi

14 mai au soir, ils ont donc décidé de remettre la pendule de la police municipale à l'heure. Cela a donné lieu à un huis clos musclé à la mairie, le mardi 20 mai, suivi de la mise en place d'un cadre de concertation qui a tenu ses premières assises le mardi 27 mai, pour diluer le vin des policiers du maire. Bref, pour clore les motifs de leur «Y'en a marre», les transporteurs disent que «la police municipale de Fada agit autrement que ses homologues des autres villes» et, comme le dit le Directeur régional de la police nationale (DRPN), le commissaire principal Franck Elvis Compaoré, «ça, c'est un problème. Il va falloir voir ce qui relève des attributions de la police municipale et voir s'il y a des comportements à réviser».

## Un maire qui n'a jamais le temps

C'est un truisme de dire que le maire de Fada, Kocyt Moumouni n'a pas le temps. Cette réputation qu'il traîne comme un boulet est en cause dans le pourrissement qui a fait sauter la patience des transporteurs. En effet, les responsables de la section locale du SNTRV-B, le syndicat des transporteurs, disent l'avoir sollicité plusieurs fois, en vain, pour prévenir les abus de sa police. Il a donc fallu que les poids lourds entreprennent de bloquer la voie et de dicter leur loi à la police municipale, pour que le maire trouve vite le temps de s'asseoir, d'écouter, se fâcher, accepter l'évidence et se montrer coopératif. Les mardi 20 et 27 mai, le maire Kocyt a donc eu le temps, parce que la coupe des transporteurs avait débordée. Et pour cause, en matière de tracasseries policières commises par une police municipale, les transporteurs disent être arrivé au point de redouter la traversée de la ville de Fada, davantage que le passage du col de Bafilo, dans les montagnes du Nord-Togo. Le vase a débordé le mercredi 14 mai, suivant le témoignage de Moyenga Abdoulaye le 1er adjoint au maire de Fada : «sur le cours de 19 heures, le mercredi 14, j'ai reçu un coup de fil de l'assistant de la police municipale Nassouri Abdoulaye Djakouma, me disant qu'ils ont des difficultés avec le syndicat des transporteurs parce que, suite à une activité habituelle qu'ils mènent, ils ont retiré les documents de 6 camions et, le syndicat a décidé de barrer la voie». En l'occurrence, ce mercredi soir, dit-on chez les transporteurs, 12 camions avaient été immobilisés par des agents de la police municipale pour excès de vitesse et, les conducteurs avaient le choix entre payer une contravention de 25 000 F contre reçu de paiement ou, se farcir de 10 000 F sans trace comptable. Ce qu'ils ont évidemment refusé, ne consentant, au pire, qu'à payer 2 000 F chacun. Le maire étant absent, le 1er adjoint soutenu par le directeur régional de la police nationale (DRPN), le commissaire principal Franck Elvis Compaoré, obtient la levée du blocus. Jugement de Moyenga Abdoulaye : «cela sent un problème d'incompréhension, de manque de concertation ou même d'intérêt». Intérêt, le maître mot est lâché. Décision est prise de mettre tout à plat et d'attendre le retour du maire pour aller vers un dénouement durable du problème. Entre parenthèse, le maire était en mission à Niamey avec sa cour rapprochée, dans le cadre d'un jumelage, sans avoir indiqué à son administration et pas même à ses adjoints, ni sa destination ni le motif de son déplacement ; une indiscipline interne à la gérance Kocyt. La même nuit du mercredi 14 au jeudi 15 mai, alors que le 1er adjoint croyait avoir levé la brouille, sur le cours de 3H 30 – 4H du matin, poursuit-il, «mon téléphone sonne et, c'est à nouveau l'assistant Nassouri, pour me dire que le syndicat est encore sorti pour donner injonction aux transporteurs de ne pas payer la taxe de stationnement». Excès de vitesse et taxe de stationnement, les raisins de la colère.▲

## Le malaise

C'est peu dire que la police municipale de Fada est trop voyante. Ce devrait être une bonne chose pour la population de savoir que sa police est omniprésente. Quoi de plus rassurant, en effet, que de savoir que des agents préposés à votre sécurité sont proches de vous. Se noue alors entre la population et sa police, un contrat social. Un contrat qui reste valable, valide et positif tant que le citoyen vérifie que ces agents sont déployés pour la cause de l'ordre public et non des intérêts inavouables. Dans le sens où la police municipale vous garantit une bonne fluidité du trafic routier, prévient les embouteillages, dissuade les fauteurs de troubles, fait honneur à son serment de «*bien et fidèlement remplir mes fonctions et d'observer, en tout, les devoirs qu'elles m'imposent*». Le problème à Fada est qu'un malaise s'est installé entre le citoyen et la police municipale. Un malaise en termes de questionnements : 1° les agents de la police municipale connaissent-ils les devoirs que leur imposent leurs fonctions ? 2° les agents de la police municipale se déploient-ils uniquement pour la cause de l'ordre public ? Un sondage nous a convaincu que les réponses sont négatives et constituent le lit du désamour grandissant entre la population et la police municipale. Sur l'échafaud, la propension à la répression jusque-là où la pédagogie est plus opérante et indiquée. Du coup, reviennent en surface les agrégats qui étaient censés consolider le lien de proximité entre la population et la police municipale : l'appartenance au même milieu. En effet, en comparaison avec les agents de la police nationale, ceux de la police municipale ont l'avantage d'être issus du milieu auquel les renvoie de leur fonction, d'être des enfants de cette même cité où devront faire valoir le droit. S'ils l'ont oublié une fois devenus policier, la société d'où ils sont issus et où ils sévissent et se servent plutôt que d'éduquer et servir ne se fait pas prier pour dire «*on se connaît, on sait ce que chacun était avant, on sait comment les gens ont été recrutés*». Il y a malaise.

La population digère mal le comportement de certains agents de la police municipale. Pour le moins, elle demande le «*respect et une relation d'éducateur, de protecteur plutôt que d'agresseur*». De source proche de l'hôtel de ville en 2001, il est dit que la campagne de recrutement des premiers agents de la police municipale s'adressait à tout candidat «*titulaire du CEP et ayant le niveau de la classe de 4<sup>e</sup>me*». Et les commentaires vont bon train : «*si on avait respecté cette disposition, on aurait eu des gens qui comprenaient mais, les politiciens ont toujours la propension à manœuvrer pour se concilier un électoral. On a donc privilégié la famille, la parenté et l'amitié*». Ainsi, ceux qui ont vu naître la police municipale de Fada soutiennent : «*ces policiers qui dérapent aujourd'hui, c'est le fils d'un tel qui était ami avec un tel, le fils d'un tel qui avait des relations avec un tel, le fils d'un parent ou le propre fils du maire, d'un conseiller ou d'un agent de la mairie*». Un ancien de la mairie a alors cette réflexion : «*le gros problème, lorsqu'on a privilégié la parenté et l'amitié, c'est qu'au début ça peut faire ton affaire mais, à un certain moment, il est prouvé que quand tu travailles avec tes parents, il arrive un jour un blocage. L'entente s'enfonce et ça devient «un tel, il ne me considère plus ; il me doit du respect mais, il se conduit comme s'il s'est libéré. Avec juste raison ! Il va faire ce qu'il veut parce qu'il se dit, je ne suis pas l'employé d'un tel, je suis l'employé de la mairie*». De source proche des décisions à l'époque, il se dit que Mahamadou Thiombiano avait été désigné pour présider la commission du recrutement mais, avait décliné l'offre parce que son éthique lui interdisait de cautionner l'affairisme. Alors, «*feu Gérard Thiombiano, dont personne n'ignore les relations d'amitié avec feu le maire Idrissa Tandamba, fut nommé pour orchestrer le recrutement*».

## Le mauvais départ

«*Si on était resté dans la rigueur pour ne sélectionner rien que des méritants, on n'en serait pas là*». Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui attribuent le comportement peu élogieux de certains agents de la police municipale à un mauvais départ. Le premier recrutement devait désigner 5 agents. Pourtant, soutient une source qui a requis l'anonymat, «*il y avait un 6ème qui avait une forte recommandation cousu par les liens traditionnels unissant les 3 grandes familles de boucher de la ville. Il ne figurait pas dans la liste des 5 mais, on ne pouvait pas ne pas faire passer son dossier. On a dit, dans ce cas, il faut qu'on voie si on peut prendre 6 personnes. On l'a donc inclus dans la liste et on a demandé à l'école de police si elle pouvait aller au-delà du quota. On a répondu «Pas de problème ! On peut aller au-delà du quota, c'est à vous de prendre vos responsabilités». On a donc glissé le 6ème dans la liste*».

Une illustration pour soutenir que «*si on était resté dans la rigueur pour ne sélectionner rien que des méritants, on n'en serait pas là*». Et notre source de dénoncer le ridicule : «*quand tu vois ceux qui ont échoué, comparés à ceux qui ont été retenus ; même si tu ne sais pas que 1 et 1 font 2, tu arrives à comprendre ce qui s'est passé. Le test était une formalité, comme on dit*». Une formalité qui est devenue une tradition même lorsqu'il ne s'agit d'habiller ses proches puisque, dans le cercle intime du maire actuel, une tentative de manipulation est même inscrite dans les anecdotes de l'hôtel de ville. En l'occurrence, le cas du recrutement de l'agent de liaison. «*Ils ont fait plus de 6 mois sans pouvoir proclamer le résultat. Le maire a tout fait pour y placer quelqu'un acquis à sa cause pour remplacer le garçon qui avait été le meilleur au test. L'affaire a été jusque chez le gouverneur de l'époque, Hien Kiliméné, qui a mis en garde contre le trucage. C'est ça qui a sauvé le petit*».

## Faillite dans sa mission sociale

La population constate donc la faillite de la police municipale dans ce qu'un ancien de l'hôtel de ville appelle sa «mission sociale». A savoir «*la police municipale devait être une police de proximité parce que ses éléments viennent de la cité et ont ainsi l'avantage de pouvoir dire de chaque personne dans la ville, «c'est un tel, il vient de telle famille» et, à ce moment, s'il y a un problème, ils peuvent l'approcher en tant que parent, en tant que voisin, et lui dire «voilà, tu as posé tel acte qui est de nature à troubler l'ordre public, à créer une situation regrettable, qui va à l'encontre de la loi, ce n'est pas bien»*. Cet ancien proche du cercle de décision de la mairie, constate la faillite de la police municipale dans sa mission pédagogique : «*leur premier rôle devait être d'aider le citoyen à bien se conduire, l'éduquer. Mais, eux, ils ne font pas cela. Dans leur esprit, il faut qu'on terrorise et, c'est en terrorisant qu'on peut se faire valoir. Parce qu'on porte une tenue, on peut faire ce qu'on veut*». Et de conclure : «*ils ont un problème de niveau, un complexe d'infériorité qu'ils veulent compenser par la violence plutôt que de chercher à se cultiver*».

A propos d'agressivité de la police municipale, les témoignages sont nombreux sur des cas de violence. Certaines personnes se consolent des cas où l'agent fautif a payé ou a été affranchi de poursuite judiciaire par des interventions. Selon un ancien, «*maintenant que le mal est consommé au niveau du recrutement, il faut essayer de rattraper le coup avant que ça ne dégénère un jour : il faut les former, renforcer leur niveau intellectuel, leur niveau de connaissance du droit, de compréhension de leurs attributions, les former aux principes de la police de proximité*».▲

## Le blocus du ras le bol

L'incident du mercredi 14 mai était en fait la goutte de trop pour les transporteurs saturés par les exactions multiples et répétées de la police municipale.

Le commandant de compagnie de la gendarmerie nationale, le capitaine Philippe Dindane, qui était sur le terrain ce soir-là, est formel : «*c'est un ras le bol, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La tension était vive. Il fut un temps, en présence du Haut-commissaire, c'était la question d'aire de stationnement, puis le problème de menotter les transporteurs était venu sur la table, je croyais qu'on avait tranché en son temps*». Il faut croire que non. Selon le syndicat local des transporteurs, il y a eu des antécédents fâcheux du genre et, l'autorité même du maire qu'il avait interpellé avait été bafouée : les policiers n'obéissant qu'à leur humeur du moment. Le syndicat concluait que le maire n'appréciait pas le problème à sa juste nuisance. Malgré lui mais, en responsable régional de la police, le DRPN assume : «*je trouve que par moment, il y a un excès de contrôle. Je le dis, parce que je sors aujourd'hui, la police municipale est ici, demain elle est là*». Il fait alors observer : «*Il faut tenir compte du respect de la libre circulation des personnes et des biens parce que, quand il y a trop de contrôle, ça devient compliqué. Et, si vous voyez que la police nationale ne fait pas de contrôle, c'est parce qu'en tant que commissaire central, j'estime que la*

*police municipale sort beaucoup ; si mes éléments doivent aussi sortir, je crois que les gens ne pourront pas circuler*». S'il y a une autorité judiciaire qui n'a pas été surprise par le face à face entre des usagers et la police municipale, c'est bien le commissaire principal Franck Elvis Compaoré. Il s'opposera donc à la velléité du maire Kocyt de museler certains participants et plaidera pour le droit à l'expression de tous au cours de ce huis clos du 20 mai : «*à mon avis, c'est une réunion où toute forme de question peut se poser, dans le respect des uns et des autres*». Il confiera de même : «*je salue l'esprit de cette rencontre, elle était fortement souhaitée et attendue. J'en veux pour preuve, le nombre de fois où les responsables du syndicat des transporteurs m'ont approché pour attirer mon attention sur certains comportements des collègues de la police municipale ; nombre de fois où des commerçants m'ont approché pour se plaindre des agissements des agents de la police municipale. Ça, c'est arrivé maintes fois ! Et j'ai toujours demandé aux uns et aux autres de se calmer parce qu'il y aura un cadre de rencontre un jour pour en débattre*».

Le blocus orchestré par les transporteurs ne l'a pas non plus pris de court : «*c'est d'abord mon commandant de corps urbain qui a été le premier à m'appeler pour dire qu'il a ouïe dire que les transporteurs ont l'intention de bloquer la voie pour manifester contre la police municipale et, quelques temps*

*après, le commandant CRS m'a confirmé le blocage de la voie par les transporteurs, suite à un contrôle de la police municipale. J'ai tout de suite compris car, quand je rentrais vers 18H, j'ai vu la police municipale qui arrêtait des camions. J'ai même tenté, en vain, d'appeler le commandant de la police municipale (en ce moment à Niamey avec le maire Kocyt) pour lui dire de faire attention, parce que le lieu du contrôle, à hauteur du maquis le Calipo, n'est pas bien indiqué ; si un conducteur manœuvre mal, ça peut être la catastrophe*».

Ce mercredi soir donc, le DRPN prête main forte au 1er adjoint au maire pour défaire le blocus et libérer la voie, en l'occurrence la RN4 qui offre, à partir de Fada, la double destination vers le Niger et le Bénin. «*J'ai estimé*», relate-t-il que : «*si les taxes d'une journée échappent à la mairie, ça ne va pas tuer l'économie de la commune. Pour*

*préserver l'ordre public, il était mieux qu'on les laisse partir*», d'autant plus que, poursuit-il, «*j'ai entendu un conducteur dire qu'ils sont prêts à dormir, à faire appel à d'autres syndicats, à s'installer pour cuisiner mais, ils ne bougeraient pas d'un iota si on leur exigeait de payer, parce qu'ils en ont marre, ils n'ont pas d'aire de stationnement, ils dorment dans l'insécurité...*». Bref, confie le DRPN, «*j'ai dit au 1er adjoint au maire de les laisser partir, quitte à ce qu'à cette rencontre, on résolve le problème une bonne fois pour toute*». Ainsi, à ce bras de fer entre la victime, en l'occurrence les transporteurs et son bourreau, la police municipale, les seuls surpris étaient les représentants de cette dernière. Visiblement pris au dépourvu, les policiers de Kocyt présents au huis clos étaient dans leurs petits souliers, à court d'arguments pour justifier leurs comportements. ▶

## Des pratiques de coupeurs de route

«*A moins qu'il y ait des abus dont je ne suis pas au courant, parce que moi, je ne suis pas sur le terrain, je ne peux pas suivre chaque agent...*», le maire Kocyt Moumouni était fort embarrassé par le déballage sur ses policiers. Bonaventure Kéré, dressera un réquisitoire accablant contre la police municipale. D'abord sur la question de la vitesse : «*concernant l'excès de vitesse, je ne doute pas de la bonne foi des agents de la police municipale de Fada mais, je dis qu'ils peuvent aussi se tromper. C'est tout le temps, excès de vitesse. Ils excellent dans la constatation des excès de vitesse. J'ai abordé le maire par rapport à cette histoire, nous lui avons adressé, en janvier, une correspondance par rapport à cette histoire d'excès de vitesse qui n'existe nulle part ailleurs que dans la ville de Fada. A Ouagadougou, la police municipale dispose d'instruments de mesure mais, même là, nous les avons pris plusieurs fois à défaut*». A Fada, la police municipale ne dispose pas d'instruments de mesure et, dit Bonaventure Kéré, «*le problème est qu'elle se trompe trop souvent. Et, depuis janvier donc, nous suggérons au maire d'approcher le ministère des infrastructures pour qu'il installe des ralentisseurs*». Heureusement que sur la question de vitesse le camarade Bonaventure Kéré a laissé une brèche pour le doute car, le 1er adjoint, le capitaine Philippe Dindane et le DRPN Compaoré sont unanimes : «*il faut demander au syndicat de travailler à sensibiliser davantage les conducteurs sur le respect de la limitation de vitesse en agglomération parce que même la population nous interpelle à ce sujet. La vitesse, c'est une réalité, surtout pour les transporteurs*

*entrant en ville en provenance de Pama*». Depuis la mi-juin, des ralentisseurs sont apparus sur la RN4 mais, au centre-ville alors que le problème d'excès de vitesse se pose au niveau des entrées. C'est dire que le problème reste entier car c'est l'entrée en trombe des camions dans la ville qui pose problème.

L'autre motif de colère des transporteurs est la question de la taxe de stationnement pour laquelle dit, Bonaventure Kéré : «*ce n'est pas une taxe instituée pour renflouer les caisses des communes n'importe comment mais, de celles qui font des ef-*

**(...) vos agents ont poursuivi des transporteurs (...) pratiquement comme des coupeurs de route. Cela n'est pas permis. Même à la police nationale et à la gendarmerie. Les policiers municipaux de Fada, eux, ils poursuivent, ça c'est grave, ce n'est pas normal !**

*forts pour avoir des infrastructures. Non ! Il y a une contrepartie de service rendu. L'institution d'une taxe locale dont celle de stationnement, est la contrepartie de service rendu par la collectivité, tel le service de gare routière, parking et aire de stationnement. A Fada, la taxe de stationnement est déjà comprise dans la taxe de gare et, nous ne comprenons pas pourquoi la police municipale l'exige encore à tous les transporteurs qui traversent la ville de Fada*».

Le maire Kocyt réfutant la perception inconsidérée de cette taxe, Bonaventure Kéré, enfonce la

### Plateforme revindicative des transporteurs routiers, adressée au maire Moumouni Kocyt lors du huis clos du 20 mai

#### Ya n'a MAR / ça suffit

Depuis un certain temps nous constatons des situations de répressions, ouvrant la voie à un racket généralisé de la part de la police municipale à l'endroit des transporteurs routiers dans la ville de Fada N'Gourma. Ces pratiques illégales portent atteinte à la libre circulation des biens et des personnes.

Après maintes tentatives de vous rencontrer pour des échanges, nous avons enfin l'occasion de vous faire part de nos préoccupations, afin d'aller ensemble dans le sens de trouver des solutions.

#### Préoccupations

- 1) Evocation des cas d'excès de vitesse dans la ville, basée sur des jugements imaginaires de la part des agents de la police municipale.
- 2) Immobilisation de véhicules de transport de 24 à 48 heures pour des faits non établis et, surtout, cette pratique est systématique à l'égard des transporteurs étrangers.
- 3) Perception de taxes dites de stationnement, sans la contrepartie de service rendu (parc de stationnement).
- 4) Amalgame entre taxe de stationnement et taxe de traversée.

NB : en rappel, la taxe de stationnement est incluse dans la taxe de gare.

- 5) Agressions physiques et morales à l'endroit de chauffeurs pour refus de se laisser racketter (injures et menottes sur moto).
- 6) Payer 1 000 F ou 2 000 F, sans reçu, à la police municipale pour débarquer ou embarquer des marchandises aux alentours du marché central de Fada.
- 7) Contrôle intempestif des véhicules de transporteurs par la police municipale.

Fait à Fada N'Gourma, le 19 mai 2014

le clou pour dénoncer : «je suis désolé, vos agents ont poursuivi des transporteurs pour aller réclamer cela, pratiquement comme des coupeurs de route, excusez-moi l'expression. Ça m'a mis hors de moi ! Cela n'est pas permis. Même à la police nationale et à la gendarmerie. Les policiers municipaux de Fada, eux, ils poursuivent, ça c'est grave, ce n'est pas normal !» Il insiste : «vous avez fait l'effort d'avoir une gare routière mais, vous n'avez pas une aire de repos comme les autres, vous n'avez pas une aire de stationnement comme les autres donc, en percevant cela, vous êtes dans l'illégalité. C'est pourquoi je demandais à savoir quelles sont les attributions de la police municipale de Fada. Parce qu'ailleurs, on ne perçoit plus cela. En tout cas, ce n'est pas la police municipale qui s'en charge, cela incombe aux structures des transporteurs et a lieu dans les gares. Ailleurs, pour percevoir cette taxe, la commune passe par la structure des transporteurs. Il faut demander à vos agents d'être plus modestes dans leur comportement».◆

## Des pistes de solution

En attendant, les propositions à venir du cadre de concertation, Moyenga Abdoulaye, le 1er adjoint au maire a aussitôt entrepris certaines mises au point en conclusion des débats : «je retiens deux points : excès de vitesse et taxe de stationnement. Ce qui n'est pas dans la réglementation, nous, on ne travaille pas avec. On va interroger qui de droit pour remettre les pendules à l'heure. Agressions physiques, menottes, on ne va même plus parler de cela. La loi l'interdit. Les paiements sans reçu, c'est à abolir. Pour le reste, nous allons solliciter l'appui de techniciens et approfondir la concertation pour la perception des

**Pour ce qui est des poursuites : c'est strictement interdit. (...) Un agent qui poursuit et il y a de la casse, (...) il est licencié ou radié. On est clair là-dessus.**

taxes en bonne entente. C'est parce qu'il y a panne de dialogue qu'il y a problème pour les taxes». Sur la querelle de vitesse, la réponse c'est la réalisation de ralentisseurs. La question de taxe de stationnement reste quant à elle, en travers de la gorge parce que liée à une contrepartie de service rendu. A Fada, le tour est vite fait en matière d'infrastructures communales construites à cet effet. Sauf l'aire de la gare routière, la mairie peut difficilement soutenir qu'elle est en droit et à l'aise pour exiger des taxes sur les au-

tres espaces qui servent d'aire de stationnement aux transporteurs. Le parking poids lourds, réalisé sur la route de Pama manque d'attrait. Malgré la somme exorbitante avancée pour sa réalisation, on évoquerait la somme d'environ 40 000 000 F, cette aire destinée au repos des transporteurs, allant où venant du Bénin, est très peu fréquentée, très peu rentabilisée et, cela trahit des insuffisances. Faut-il compter les autres aires de refuge des transporteurs exploités par la police municipale : esplanades de la brigade mobile des douanes, de la Socoma, du marché à bétail, les bords de route ? La mairie a un sérieux défi d'aménagement d'aires de stationnement à relever si elle veut mettre à l'aise ses policiers perceuteurs de taxes. Pour dire que la police municipale doit faire attention à respecter le droit des usagers, le droit du citoyen.

Essentiellement, parce que, comme l'observe si bien le DRPN, les choses évoluent et, surtout : «le droit évolue et, si vous interrogez quelqu'un pour excès de vitesse, s'il vous demande d'apporter la preuve, ce n'est pas très évident. Le droit évolue et c'est pourquoi, à Ouaga, la police nationale comme municipale travaillent avec des appareils».

Le DRPN conseille donc «il faut travailler sur la sensibilisation, faire attention pour que le droit qui évolue ne se retourne pas contre nous». Le DRPN a profité de cette rencontre pour prévenir également sur d'autres aspects : «le lieu de contrôle, ça aussi, c'est important. Effectuer le contrôle pour les motos ou les véhicules devant le Calipso (maquis situé face aux locaux de la police municipale dont il est séparé par la route internationale, la RN4, Ndlr), ce n'est pas un lieu indiqué : on sort d'un pont, il y a un barrage et un maquis très mal placé, le jour où un conducteur perd le contrôle de son camion, veut feinter votre dispositif, c'est la catastrophe». Patron de la police régionale, Franck Elvis Compaoré insiste sur le changement de comportement : «je demande au maire et à la police municipale d'opter plus pour la sensibilisation que pour la répression. C'est très important !». Ensuite, «pour ce qui est des poursuites : c'est strictement interdit chez mes agents. Aujourd'hui, à la police nationale, il n'y a pas de débat, un agent qui poursuit et il y a de la casse, il passe en conseil de discipline et il est licencié ou radié. On est clair là-dessus. Il faut insister pour que cesse ce comportement. On ne poursuit pas, sauf pour un bandit». Enfin, «pour le stationnement, il y a matière à débattre parce que les torts sont partagés. J'interpelle le maire pour faire de la question des aires de stationnement, une priorité. Et, en attendant, il faut que les transporteurs garent les camions de manière à ne pas barrer les voies».◆

## Vous cherchez l'argent, nous aussi !

**Hors les routes de la cité, la police municipale s'est également mise à dos les commerçants au marché central et les exportateurs au marché à bétail. Un tour à cette infrastructure marchande à la sortie Est de la ville vous plonge au cœur des récriminations.**

La guéguerre entre la police et les exportateurs de bétail remonterait aux premières heures du marché à bétail en 2006. Selon ces derniers, pour mieux traire les vaches à leur détriment, la mairie est passée par la bonne vieille et infaillible méthode du diviser pour mieux régner. En l'occurrence, mettre en concurrence les courtiers et les exportateurs. Comme le dit Alhadji Traoré Abdoul Karimou, le secrétaire général de l'association des exportateurs de bétail de Fada N'Gourma (AEBF), «la municipalité a d'abord entrepris de cogner nos têtes». Il a suffi pour cela d'attribuer aux courtiers l'intégralité de la gérance des boxes du marché et de laisser sevrer la police. Et le SG de l'association des exportateurs de bétail de signaler : «au marché, la police municipale est intervenue et, ça a été la même chose, ... eux-mêmes, ils ont leurs propres boutiques maintenant». Pour lui, «les problèmes de ménage entre exportateurs et courtiers entrent dans l'ordre logique de nos relations». Mais, la municipalité est intervenue : «on a refusé de nous attribuer des boxes. Notre récipié est plus ancien que celui des courtiers mais, comme c'était leur frère qui était maire, qu'est-ce que tu vas dire ?» Ainsi, poursuit-il : «le maire a dit qu'il a loué les boxes aux courtiers». Le marché appartient donc aux courtiers. Pour accéder aux boxes, les exportateurs doivent verser aux courtiers un loyer mensuel de 80 000 F pour les boxes avec toit et, 75 000 F pour ceux à ciel ouvert. «C'est là-bas qu'on s'est scindé totalement», indique le SG des exportateurs. «Nous avons dit que nous ne sommes pas d'accord. Le gestionnaire, comptable de l'EPDC à l'époque, Karim avait fait remarquer que le bailleur avait recommandé d'attribuer les boxes à un prix qui ne va pas entraver nos activités. Il y a eu des tractations, le maire disant que l'infrastructure avait coûté cher, souhaitait même un tarif encore plus élevé, de l'ordre de 125 000 F. Notre président de l'époque s'opposait à tout tarif supérieur à 20 000 F. Finalement, le maire a attribué la location de tous les 32 boxes du marché à l'association des courtiers. Nous avons, en vain, rétorqué

que le marché n'a pas été construit pour une association». Ainsi a dit le maire, ainsi il sera fait. Mais, accuse le SG des exportateurs : «depuis qu'ils ont pris la location, il n'y a pas un seul jour où ils ont versé un sou à la mairie comme frais de location. Pourtant quatre fois par mois, ils encaissent auprès des exportateurs, par exemple pour les bovins et par tête, 2 750 F dont 2 000 F pour le courtage et les 750 F pour le comité d'exploitation, répartis en 500 F pour la mairie, 150 F de taxe et les derniers 100 F de nouveau pour la caisse des courtiers qui sont là cadeaux. Puis, nous payons encore 15 000 F par camions pour le chargement dont 5 000 F pour les chasseurs et 10 000 F pour la location de la passerelle. Les courtiers n'honorent pas leur contrat de location, nous sommes les seuls à payer. Comme ça ne marchait pas, la mairie était obligée de revenir à nous pour dire que si on ne les aide pas, le marché là vraiment, c'est grave». C'est seulement cette année que les exportateurs ont été admis au comité de gestion et, lorsqu'ils ont évoqué la double taxation au bénéfice des courtiers, «les gens sont tombés à la renverse mais, je leur ai dit que c'est ce que nous vivons à Fada. C'est nous qui acceptons de payer et, c'est nous qu'on accuse de vouloir tuer la commune». Il faut convenir qu'il y a matière à dépoussiérage dans le système d'exploitation du marché à bétail. Le président de la commission des affaires économiques et financières (CAEF) de la commune, Thiombiano Moussa a du pain sur la planche. Secouer le cocotier ne doit pas faire que des heureux. En attendant, confie le SG des exportateurs de bétail, «j'ai dernièrement dit au maire que sur 100 000 têtes de bétail vendues chaque année sur la place du marché, c'est 50 000 000 F que nous faisons entrer pour la commune et ceux que vous considérez comme vos partenaires prennent avec nous 200 000 000 F, sans compter les 15 000 000 F que vous rapportez les 150 F de taxes et encore 10 000 000 F pour les courtiers avec les 100 F de frais de courtage». Puis, le défi lancé au maire «montrez-moi un seul reçu ou un seul courtier a payé 1 000 F. Un seul reçu. 1 000 F. Ils ont signé des contrats ? Il dit, oui ! Où sont les contrats ? Il dit que ça a été résilié. Mais, quand on résilie un contrat, on cherche d'autres partenaires pour la location, non ? Il dit ; oui ! Ça a été fait ? Ils disent, non ! C'est ce que nous vivons à Fada, ce sont les acheteurs qui payent et on dit que nous sommes les ennemis de la commune». Comme si cela ne suffisait pas, au sortir de ce labyrinthe, les exportateurs doivent faire face à la police municipale. «Eux, ils tournent et nous attendent au bord de la route pour parler de taxe de stationnement». Pourtant, en matière d'aire de stationnement, le SG des exportateurs de bétail est formel : «rien n'est aménagé, pas de voie d'accès au marché pour les camions, pas de couloir de passage pour les animaux. C'est seulement à Fada qu'on voit cela. Dans le français, quand on dit taxe de stationnement, c'est que tu es venu te reposer, passer quelques heures, bénéficier des commodités d'un aménagement». Le SG se dit choqué par le traitement fait aux transporteurs : «je fais descendre mon apprenti pour aller me chercher quelque chose, on me parle de taxe de stationnement. Je traverse la ville, je vois une pancarte, je m'arrête, on me parle de taxe de stationnement. Chargé ou pas chargé, le fait de vouloir traverser la commune-là seulement, tu payes 1 000 F. C'est devenu une habitude et, les transporteurs payent pour avoir la paix. C'est pas une bonne chose».

## Entre les braqueurs et la police, qui choisir ?

Alhadji Traoré Abdoul Karimou ne décolère pas. Au niveau des vendeurs de petits ruminants, «c'est une autre paire de manches ; c'est là-bas même qu'ils tuent totalement le marché». Explication : «quelqu'un qui vient avec sa chèvre, espérant pouvoir en tirer 10 000 ou 11 000 F ; on lui retire son vélo et on lui demande de payer 2 000 ou 3 000 F. On lui confisque son animal et le garde jusqu'à des heures tardives. Il est obligé d'aller s'endetter pour venir récupérer son vélo et est réduit à brader son animal à vil prix afin de pouvoir régler sa dette et rentrer. Tu mets ton vélo dans les buissons, on le prend et on te demande de payer, et sans reçu. Ça fait pitié !» Le sort des paysans venant à motos ? «le dimanche, si tu vas sur la voie là, les parents-là, je suis effectivement d'accord que souvent il y a des excès de vitesse ; mais vu l'insécurité qui règne et particulièrement les jours de marché, les gens sont obligés, ils ont tellement empêché leurs pièces et les braqueurs tombent sur toi, ils retirent la moto avec les pièces ; tu décides de protéger tes pièces, tu les caches chez toi au village et quand tu arrives à Fada, c'est la police qui retire ta moto pour défaut de pièces. Vraiment, c'est compliqué !» D'autant plus compliqué qu'au décryptage des apparences, seule prévaudrait la répression au niveau de la police : «le dimanche, si on regarde ton visage, on voit que tu viens d'ailleurs, tu as les mille problèmes. Si vous avez le temps, le dimanche à partir de 11 h jusqu'à midi 30 ou 13 heures, il faut tourner entre la gare routière et le marché. Vous allez voir ce qu'ils font aux gens-là. Vous allez voir 15 à 25 motos arrêtées. Toutes venant des villages, aucune de la ville. Ce ne sont que les gens de la campagne et, ça tue le marché. Moussa, le président de la CAEF dit que le marché ne fait plus le plein. Les gens ont raison, je préfère aller vendre mon animal à Nagré, Namoungou et autres pour au moins échapper à la pression de la police. Là-bas, je suis tranquille, je bois mon tchapalo, je tourne et je rentre chez moi quand je veux. Hein ? Tu viens en ville, tu as les mille problèmes. Si c'est pas excès de vitesse, c'est parking ou défaut de papiers».

Alhadji Traoré Abdoul Karimou observe, pour finir : «ce sont des petits frères, des fils mais, malheureusement, il n'y a pas de sérieux. Pourtant, il y a un cahier de charges et les règles sont bien établies». Des règles que la police municipale ne respecterait pas. Il rappelle alors que «dès l'ouverture du marché à bétail en 2006, nous avions attiré l'attention du maire sur certains comportements et usages qui ont cours au marché à bétail et ils nous avaient répondu : «vous cherchez l'argent, nous aussi !»◆

## Epilogue

Aux dernières nouvelles, le maire Moumouni Kocty programme une réunion, à huis clos, avec ses policiers. Apparemment, ses ordres passent mal lorsqu'il ne s'adresse qu'au commandement. Comme si la courroie de transmission était grippé. Alors, le maire compte convoquer la troupe au complet et faire passer directement son message à tous. En attendant que le maire mette de l'ordre dans sa flicaille, Bonaventure Kéré, le président national du syndicat des transporteurs routiers du Burkina est parti

esque rassuré : «nous avons eu une réunion, la discussion a été quelques fois houleuse, des mots durs ont été échangés mais, sur la fin, l'ambiance a été bon enfant et nous avons terminé sur la mise en place d'un cadre de concertation. J'espère que ce cadre de concertation restera permanent et, je repars avec un sentiment de satisfaction. Si les décisions qui ont été prises sont appliquées, je pense que cela va contribuer à alléger l'atmosphère et surtout à fluidifier le trafic dans la ville de Fada, en sorte qu'elle ne soit plus cet îlot, au Burkina, d'agissements hors-la-loi de certains agents de la police municipale. Je pense que le droit va prévaloir dans la cité de Fada».◆

Bonaventure Kéré

Amélioration des services publics

# Pour mieux d'accès aux médicaments

**Avant de pouvoir acheter les médicaments prescrits par le médecin, il faut que les rayons du dépôt pharmaceutique puissent les proposer. Accès au médicament et disponibilité du médicament. Le calvaire des usagers et surtout des femmes dans nos CSPS. De quoi interpeller une association comme Todi Yaba.**



Natama/Toguyeni Evelyne, présidente de l'ATY

Le calvaire d'un malade et de ses accompagnants n'est pas d'arriver dans une formation sanitaire et d'avoir une consultation. Bien souvent, le chemin de croix commence à la réception de l'ordonnance. Alors, se rendre au dépôt pharmaceutique est une chose tout comme l'est une autre de trouver les produits prescrits. Accès et disponibilité des médicaments sont



Thiombiano Moussa, président de la CAEF un bien grand souci dans nombre de nos centres de santé et de promotion sociale, communément appelés «CSPS». C'est pour secouer ce cocotier que l'association Todi Yaba (ATY) «entraide» en gulmacema a initié un projet en cours depuis 2013 et,



Une vue des participants avec au premier plan Sawadogo Harouna, le Major du CSPS 11/Fada



De gauche à droite: Ouoba Michel, Ouali/Lombo Baahanla et Lombo Martin

duquel seront désormais traités les problèmes liés à la gestion des formations sanitaires».

L'atelier ouvert par Thiombiano Moussa, le président de la commission des affaires économiques et financières (CAEF) de la commune de Fada, a été l'occasion d'un exercice de redevabilité sociale de la part de l'association Todi Yaba. Une matinée ponctuée par trois exposés pour rendre l'expérience de l'ATY dans son projet de suivi des services publics de santé dans la commune de Fada.

Tour à tour, le chargé du projet Ouoba Bouama Michel et ses assistants Lombo Martin et Ouali/Lombo Baahanla vont ramener les participants sur le terrain, depuis l'entame du projet jusqu'à sa mise en œuvre et ses résultats.

Il en ressort que l'étude préalable a permis d'isoler trois problèmes fondamentaux :

- l'insuffisance des infrastructures de santé et des équipements;
- le problème d'accès aux médicaments;
- le problème d'accès aux soins, pris en tant que traitement médical donné au malade.

Des problèmes imputables aux autorités communales et sanitaires d'une part, aux prestataires de santé et aux usagers d'autre part. Pour des raisons d'efficacité et d'efficience, pour ne pas parler des moyens financiers, l'ATY choisi de se concentrer sur «le problème d'accès aux populations aux médicaments». Parce que «le médicament est un élément fondamental dans les soins modernes». L'objectif est donc de «contribuer à améliorer l'accès aux populations, notamment celle des femmes, aux médicaments dans la commune de

Fada». Pour y parvenir, le projet est transcrit en un plan d'actions en deux phases. La première, conduite d'octobre 2013 à mars 2014 a permis d'identifier des facteurs entravant l'accès aux médicaments et de proposer des pistes de solution qui ont été traduites dans un plan d'actions. La seconde, en cours depuis le mois de juin va se poursuivre jusqu'en novembre pour la mise en œuvre des actions planifiées et l'évaluation qui permettra la mise en relief des changements obtenus. Le contenu du projet implique une multitude d'activités : sensibilisation des acteurs, décideurs, prestataires, usagers, leaders communautaires et société civile, sur les objectifs et la méthodologie du projet ; organisation de séances d'évaluation de la qualité de l'offre de santé par les décideurs, les prestataires et les usagers des services de santé ; tenue de rencontres de concertation générale et de recherche de solutions pour améliorer l'accès aux médicaments des populations et notamment des femmes. La phase 2 du projet se réservant le chantier de la continuité avec, notamment, la mise en œuvre de quelques activités tirées des plans d'actions adoptés à la première phase ; la réalisation de séances d'évaluation de l'accès aux médicaments des femmes voire, des populations en général, par les décideurs, les prestataires et les usagers des services de santé, par rapport aux indicateurs de départ ; la conduite d'un plaidoyer pour l'implication des femmes dans la gestion des services publics de santé... Après la rencontre de restitution de Fada, l'association a observé le même devoir de redevabilité envers les acteurs et les populations à Natiaboani et à Namoungou.◆



## Todi Yaba en bref

**Définition et vision :** Afin de permettre à la femme de participer effectivement et de façon significative au développement de la région de l'Est et, au-delà, du Burkina Faso, l'association Todi Yaba a été créée en 1995 et reconnue officiellement en 2002. Todi Yaba signifie en langue locale gulmacema, «entraide». Elle est née de l'initiative de femmes avec, pour vision, une société éprise de paix, de solidarité et d'entraide, à l'intérieur de laquelle, les conditions pour une participation des femmes aux efforts de développement sont reconnues et défendues.

**Domaines d'intervention :** Elle intervient dans trois domaines stratégiques

- Promotion des droits fondamentaux de la femme et de l'enfant. /•Lutte contre les maladies les plus endémiques et dont les femmes et leurs enfants sont très vulnérables et victimes (VIH/SIDA, paludisme, tuberculose, fistules, etc.). /•Lutte contre toutes les formes de violences sur les droits de la femme (mariages forcés/précoces, excision, violences conjugales, etc.). /•Promotion de la solidarité et de l'autonomie financière et économique des femmes. /•Réalisation d'activités génératrices de revenu par les membres, micro crédit interne entre membres, etc. /•Promotion de la bonne gouvernance locale. /•Création d'un dialogue entre décideurs, prestataires de services publics et citoyens, à travers la mise en œuvre du bulletin d'évaluation participative de la redevabilité sociale.

**Activités principales :** •Activités de sensibilisation : causeries éducatives, théâtres forums, visites à domicile, projections cinématographiques, émissions radiophoniques. /•Activités génératrices de revenu pour les femmes : production, transformation et commercialisation de produits locaux. /•Activités de suivi de la qualité des services publics de santé : formations ; animation de cadres de concertation entre usagers, agents de services de santé et autorités communales ; actions de plaidoyer ; et d'interpellations. /•Etudes: diagnostic de contexte, avant-projet sur des questions socioculturelles de la région de l'Est.

Renforcement des capacités

Par Philibert Yentangou

# Le rôle du secrétaire général dans la gestion des collectivités territoriales



Le Gouverneur Bertin Somda (à gauche) et le point focal du PDDC, Ouoba Djieba

Le PDDC est un partenaire technique et financier «qui répond avec efficacité aux défis actuels de la décentralisation au Burkina Faso». Le jeudi 3 juillet dernier, le gouverneur de la région de l'Est, Bertin Somda introduisait ainsi l'atelier de renforcement des capacités des secrétaires généraux (SG) des collectivités territoriales (CT), initié par le PDDC-GIZ à travers un cofinancement avec l'Union européenne. L'atelier de Fada N'Gourma a concerné les secrétaires généraux des mairies et les maires des communes de la zone d'intervention du PDDC, ainsi que le secrétaire général du conseil régional de l'Est. Le gouverneur rappelait qu'en août 2013, il avait déjà été question, avec le PDDC, d'aider les acteurs de la gouvernance locale à mieux connaître les règles relatives au fonctionnement des relations entre l'Etat et les collectivités ainsi que le rôle des différents acteurs dans le processus de gestion des affaires locales. Des recommandations des participants, était ressortie la nécessité de s'appesantir un jour sur le rôle des SG. Le thème du jour, justement, dont le gouverneur Bertin



Atiou Antoine, ancien SG de la mairie de Bobo, haut-commissaire à Diébougou, actuel SG de la mairie de Ouagadougou

somda dira qu'il «est d'autant plus important que le développement des collectivités territoriales passe nécessairement par une bonne gestion administrative sans laquelle les efforts peuvent s'avérer vains». Avec c'est atelier, poursuivra-t-il, «il est donc question d'améliorer la performance des SG par une meilleure connaissance de leur rôle dans la gestion des CT pour un fonctionnement

efficace des services communaux. Formation pour clarifier le rôle et les notions et techniques de la gestion administrative dans le contexte des CT, l'AMB



Alfred Gouba, haut-commissaire du Gourma, ancien SG de la mairie du Bogodogo et Secrétaire permanent de l'AMB

*apporter des réponses à des interrogations*. Et le gouverneur de mentionner entre autres questions :

- Quel est le rôle explicite ou déduit du SG dans le processus de fonctionnement et pouvoirs transférés aux CT ?
- Quels sont ses obligations, ses responsabilités, la limite de ses responsabilités ?

- Quels sont les pouvoirs qui peuvent être délégués ? sous quelle forme ?

- Quelles relations entre le SG et les élus ?
- Quelles sont les attributions du SG dans la gestion des processus tels que la passation des marchés, l'élaboration et l'exécution du budget, la gestion de l'état civil, domaniale, des ressources humaines, du patrimoine, l'organisation administrative, la police municipale, la tenue des sessions, ... etc.

L'atelier a proprement démarré avec la répartition des participants en deux groupes : les maires d'un côté, les SG de l'autre pour un diagnostic de la mission des SG dans les

CT. Il en sortira que les maires reprochent aux SG :

- l'absence de programme d'activité par service et contrats d'objectif
  - le non-respect du secret professionnel
  - le non-respect des instructions du maire
  - la complaisance dans leurs rapports avec les agents des services communaux
  - l'insuffisance de communication avec le maire, notamment en ce concerne la passation des marchés publics
  - le manque d'initiatives
  - la mauvaise compréhension de leur indépendance dans les marchés publics etc.
- Comme dans le ménage entre les dents et la langue, les SG y sont aussi allés de leurs griefs :
- ingérence des maires dans le processus de passation des marchés publics,
  - absence de lettre de mission,
  - manque d'égard du maire à l'endroit du SG de mairie,
  - Manque de confiance des Maires se traduisant souvent par des accusations fortuites,
  - manque d'égard du personnel communal à l'endroit du SG de mairie, etc.

Cette entrée dans l'ambiance du ménage

## Module gratuit du Gouverneur sur la ponctualité

«Vous êtes des maires, des SG, vous n'êtes pas des rois». Le 1er module, dispensé à nos chers administrateurs locaux a été gratuit et pourrait s'intituler «l'administrateur et la ponctualité». Parce que la pluie s'est invitée dans le programme de ce jeudi 3 juin, entre 5h et 8h, les maires et SG attendus au plus tard pour 8h 30, ont préféré retarder les travaux d'une bonne heure, plutôt que de se dissoudre sous la pluie. En p'tit-déj du cérémonial d'ouverture, le gouverneur leur a passé un savon sur un thème très en phase avec celui de l'atelier. Extrait : «Je ne suis pas content parce qu'il était prévu que nous soyons ici à 8h 30. A 8h 30, j'étais là, je n'ai vu personne. Les militaires disent que la pluie ne peut pas être un obstacle au combat. Des administrateurs qui viennent à un rendez-vous une heure après, ce n'est pas tolérable. Ce que vous allez apprendre ici aujourd'hui, n'aura aucun sens si vous ne pouvez pas respecter les horaires. Si vous savez que vous ne pouvez pas respecter les horaires, c'est mieux de sortir tout de suite et repartir à la maison. Parce que le sérieux de ce qu'on veut faire, commence toujours par le respect des rendez-vous. C'est dans le respect des horaires, qu'on voit si vous êtes sérieux ou si vous ne l'êtes pas. Vous êtes des maires, des SG, vous savez très bien que si vous avez rendez-vous avec des PTF et, que vous arrivez une heure après, vous ne trouverez personne. On ne peut pas me dire que, parce qu'il a plu, on ne peut pas venir. Ce n'est pas possible. La pluie, ça mouille et, que je sache, vous n'êtes ni le sel ni le sucre. Si vous êtes malade et dites que vous ne pouvez pas sortir sous la pluie, cela peut se comprendre. Mais, on reste couché, à dormir pendant qu'on a un rendez-vous pour 8h 30 ; ça, ce n'est pas tolérable ! D'autant moins tolérable que vous êtes, pour la plupart, des agents de l'administration. Et, même si vous n'êtes pas de l'administration, vous faites de l'administration et, il ne faut pas que les populations viennent vous attendre. C'est vous, qui devez être au bureau pour attendre les usagers. C'est comme ça ! Vous êtes au service de la population. Si vous pensez que vous ne pouvez pas le faire, eh bien, vous me le signalez et nous allons faire notre travail. Nous allons écrire pour dire que tel SG ou tel maire est fatigué de servir les populations ; il faut prendre des mesures. On va les prendre, comme ça, vous pourrez dormir.

Je ne voudrais pas que ce genre de comportement ait cours dans les mairies et communes. Vous êtes des maires, des SG, vous n'êtes pas des rois. Il y a déjà un roi dans le Gulmu, c'est Kupiendieli. Lui, je le connais. Vous n'êtes ni des rois, ni des reines ou des roitelets. Vous êtes des agents au service de la population. Mettez un peu plus d'humilité dans votre comportement de chaque jour et, dites-vous que vous êtes là, par élection ou par nomination, pour servir les populations. C'est cela le leitmotiv. Ce n'est pas aux populations de vous servir, parce que vous n'êtes pas des rois. J'espère que je n'aurai pas à revenir sur ce sujet parce que ce serait dommage qu'on se fâche, parce qu'on n'est pas capable de respecter les horaires».

maire-SG, balisait le terrain pour le topo des formateurs, en l'occurrence Atiou Antoine, SG de la mairie de Ouagadougou et Gouba Alfred, Haut-commissaire de la province du Gourma, tous administrateurs civils. Les deux jours de travaux, aux dires des participants, ont difficilement contenu le volume de ce qu'il y avait à apprendre et échanger comme expériences sur la profession SG de mairie. A la suite de cet atelier, les participants ont souhaité remettre le couvert pour une formation des maires sur leur rôle et, de façon générale, sur la gestion administrative de la CT. Au-delà, les maires et SG ont estimé que ce renforcement de capacités mérite un élargissement de la cible aux maires adjoints et aux communes hors zone PDDC.►

## Point de vue

Soubeiga René, maire de Diabo

Sur le difficile ménage entre maire et SG dans certaines mairies



Même dans une famille, entre monsieur et madame, quand vous êtes ensemble, c'est comme la langue et les dents, il y a souvent des couacs. Mais, pour le maire et le SG, qui ont le même combat, c'est juste un problème de communication. Parce que, quelque fois, des maires ignorent le rôle du SG ; des SG également ignorent le rôle du maire. Dans ces conditions, vous êtes presque sûrs que vous allez effectivement finir par ne pas vous comprendre et compromettre même le mandat pour lequel le maire a été élu.

## Sur la pertinence du thème

Le thème est d'actualité parce que les maires viennent de divers horizons, des commerçants, des gens qui n'ont jamais fait l'administration donc, des gens qui ignorent tout du fonctionnement de l'administration. Alors que, le SG, par principe, est un technicien qui est là pour conseiller le maire et non pour le contredire. Il est là pour conseiller le maire afin qu'il puisse atteindre ses objectifs. Cet atelier était donc important pour que les maires et les SG se fassent face et vident leurs préjugés.

## Sur les formateurs

Je crois que les formateurs ont été à la hauteur. Nous avons eu à faire à deux administrateurs civils qui ont une bonne formation théorique et l'expérience du terrain. Ils ont tous été SG de grandes communes comme Ouaga et Bobo. Ils ont su camper le décor en montrant vraiment le rôle du SG, interface entre le maire et la population, entre le maire et les services déconcentrés, entre le maire et les services municipaux. C'est un homme touche-tout. Comme on dirait, en génie civil, le SG est le fondement même de la mairie et, s'il n'est pas bien conçu, la maison va s'écrouler.►

Suite de la page 6



Anselme Dabiré a étrenné, séance tenante, le Faso dan fani du chef Yendiéli.

*bilan ne saurait être fait en une journée.* Il rappellera que «l'élevage a été la porte d'entrée d'îles de Paix dans la commune» mais, la satisfaction des besoins a conduit à une intervention sur trois axes principaux. D'abord «la lutte contre l'insécurité alimentaire, par l'aménagement simplifié de bas-fonds et le renforcement des capacités techniques des producteurs pour la production de riz ; développement intégré de l'élevage par la construction d'ouvrages pastoraux et appui à leur gestion par les bénéficiaires ; l'amélioration des revenus des populations féminines avec la mise en place de fonds de microcrédits rotatifs». Deuxième objectif du programme : «améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base en agissant notamment sur les sec-



Parc de vaccination de Yamba



Le barrage de Sougoudou

de même au passé avec la réalisation d'un total de 43 forages suivi d'un appui de la population à la gestion communautaire par des actions de sensibilisation et de formation d'artisans réparateurs.

Enfin, et fondamental pour le processus de décentralisation, l'appui à la bonne gouvernance locale «action transversale dans la gestion des infrastructures et autres ressources naturelles de la commune». Îles de Paix entreprend donc le renforcement des capacités opérationnelles du conseil municipal et des conseils villageois de développement : «rôle des acteurs, maîtrise d'ouvrage, le foncier, la recherche de financement, le montage de projet, des voyages d'échange dans le cadre de la mobilisation des ressources locales et de la budgétisation communale». La population de Yamba garde en mémoire l'organisation en 2011, par Îles de Paix, du premier espace de dialogue et d'interpellation communautaire

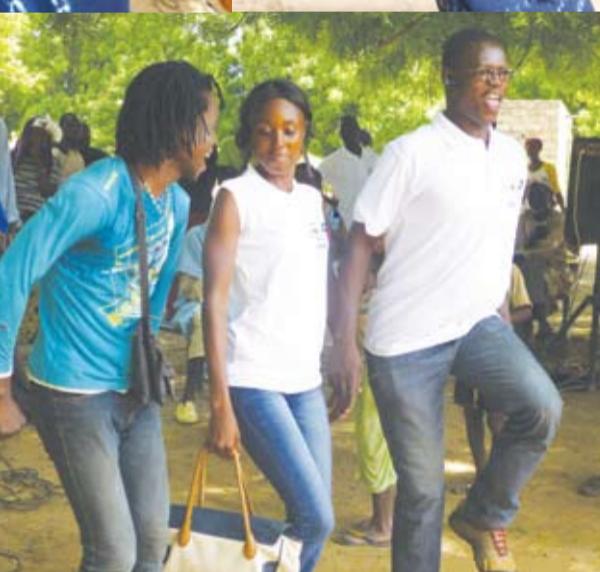
(EDIC), qui a permis «au conseil municipal, de manière solennelle, d'ouvrir ses portes à la population qui a l'a interpellé et, en retour, il a profité de cette tribune pour dire à la population ce qu'il attendait d'elle». L'EDIC s'avérera un déclencheur pour la mobilisation communautaire dans la réalisation du programme de développement intégré de la commune. Seul point d'ombre au tableau, l'implication mitigée de la municipalité en raison des difficultés socio-politiques qui ont secoué la commune de Yamba et sapé, à bien des égards, la dynamique communale dans l'accomplissement de son rôle de locomotive. En empruntant un racourci dans la tenue des comptes Îles Paix «se retrouve avec un bilan financier estimé, à la baisse, à deux milliards de francs CFA, investis dans la commune de Yamba, entre 2002 et 2014». En fait, pour Îles de Paix, seul compte le bilan en termes de réponses apportées aux difficultés que la population

éprouve au quotidien dans son bien-être. Les témoignages des bénéficiaires ont tous souligné un succès qui se passe de mots tant les indicateurs de l'amélioration qualitative est d'une insolente éloquence chez la population, l'avenir ouvert aux enfants, la santé et l'opulence du bétail, la rentabilité tirée des terres... C'est simplement : «qui fait et dit mieux ?» s'il est permis de plagier le président du conseil régional de l'Est, Louari Jean Claude. L'ONG Îles de Paix se retire d'une commune de Yamba vainqueur de nombre d'adversités qui grippaient son lendemain, une communauté devenue autonome, capable de produire son riz dans un volume tel que manger du riz n'est plus le menu des jours exceptionnels. Le coordinateur Nicolaas Bakker, bien que très sobre en paroles aura dit l'essentiel qui se résume en «plutôt que de donner un sac de riz à la population de Yamba, Îles de Paix lui a appris la technique pour en produire des tonnes». La suite, en termes bref également, «c'est prendre soin, comprendre que c'est maintenant que les choses sérieuses commencent, en termes de responsabilité, de volonté à continuer par soi-même des actions de développement». Les atouts : le dynamisme de la population, l'engagement de sa majesté Yendiéli, le chef de canton «qui a, dès le premier contact, offert gratuitement une parcelle pour l'installation de la base opérationnelle de l'ONG», l'union départementale des producteurs de riz de Yamba, les différents groupements de producteurs, le conseil municipal qui a obligation de bonne gouvernance. Comme a eu à le souligner, le SG de la province, Doamba

Antoine représentant le gouverneur de la région de l'Est, les bénéficiaires doivent s'inscrire dans «le bon usage» et les autorités municipales «s'engager pour la pérennisation des acquis».



Quelques images de la fête de clôture du Programme de développement intégré "Îles de Paix" à Yamba, sous la houlette de l'empereur Bis-songo, Nindia Ouoba, ses danseuses et calebassiers, et Fils 1er.



teurs de l'éducation et l'eau potable». Le partenariat Îles de Paix-Commune de Yamba dans le secteur de l'éducation se chiffre entre autres à 21 écoles, dont 5 complexes entièrement équipés, un mobilier de 500 tables-bancs hors complexe et 23 logements pour les enseignants. Le secondaire n'est pas en reste puisque le CEG de Yamba qui a vu le jour grâce à Îles de Paix passera au rang de lycée ; l'ONG y allant d'un renfort de 8 salles de classe, un bloc administratif, 5 logements pour les profs, l'électrification de tout l'ensemble. La difficulté d'accès à l'eau potable se conjugue